16e ANNÉE — T. 32

N° 720 — 20 OCTOBRE 1934

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*

PRIX DU NUMÉRO : 1 FRANC

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

La présente livraison contient en supplément les **TABLES ANALYTIQUE, ONOMASTIQUE ET CHRONOLOGIQUE DU TOME XXXI** *(janvier-juin 1934).*

Sommaire analytique

LES " QUESTIONS ACTUELLES " ET " CHRONIQUE DE LA PRESSE "

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

La situation actuelle et la réforme de l'Etat

1° *Discours de M. Gaston Doumergue (24. 9. 34).*

Le lundi 24 septembre, à 20 heures, les postes d'Etat ont radiodiffusé le discours suivant de M. Gaston Doumergue :

Mes chers concitoyens,

Il y a longtemps que je ne vous ai parlé.

Ne croyez pas que je vous ai oubliés. Ma pensée va sans cesse vers vous, car je sens que vous êtes ma force et j'ai besoin de le sentir pour accomplir avec confiance ma tâche, qui est fort dure.

Je sais votre grand désir, votre grand besoin de voir la situation générale s'améliorer aussi rapidement que possible, car la situation de chacun de vous s'améliorera également.

Malheureusement, je n'ai pas de baguette magique pour transformer en un clin d'œil la situation. Qui donc en possède une ? Où est ce faiseur de miracles, qui résoudra, sans avoir l'air d'y toucher, toutes les difficultés de l'heure présente ?

Chaque jour en apporte de nouvelles. Quand une chose s'arrange, une autre se dérange. Il ne manque pas de gens pour s'efforcer de les déranger. J'en fais l'expérience. N'allez pas croire, cependant, que ces expériences renouvelées me découragent. Cela fait dire à certains que je désire garder le pouvoir parce que j'y ai pris goût. C'est évidemment parce qu'ils désirent vivement ce pouvoir qu'ils me prêtent leurs propres ambitions.

Je n'ai aucun désir de garder le pouvoir. Si je m'interrogeais bien, je trouverais plutôt en moi le désir contraire. J'ai encore moins de goût pour ce qu'on appelle aujourd'hui la politique et qui me paraît consister en intrigues de toutes sortes.

Si je garde le pouvoir pour un temps plus long que je ne l'avais prévu quand je l'ai accepté, c'est pour vous présenter un programme de réformes et de mesures dont la réalisation me paraît indispensable et urgente ; c'est pour servir le pays du mieux que je peux. C'est pour l'aider à surmonter les grandes difficultés de toute nature avec lesquelles il est aux prises.

Mais, avec le maigre pouvoir dont je dispose — car je ne suis pas un dictateur, — je ne pourrais pas aboutir à grand'chose si le pays ne s'aidait pas et ne se disciplinait pas courageusement lui-même.

Avec cette aide et cette discipline, on réussira, non sans beaucoup de peine sans doute, mais on oublie vite la peine quand le succès est obtenu.

A la base du succès, je ne cesserai de le répéter, est la confiance. Vous l'avez cherchée auprès de moi. Je la cherche auprès de vous. Soutenons-nous mutuellement et ayons ensemble les yeux très ouverts sur les pêcheurs en eaux troubles et sur les spéculateurs qui fondent leurs calculs de réussite sur les catastrophes.

Ce sont eux qui ont cherché à exploiter jusqu'aux moindres incidents et événements de ces vacances pour tenter d'arriver à leurs fins.

Il y a des hauts et des bas dans toute entreprise. On insiste sur ce qui peut émouvoir : on dénigre ce qui est de nature à rassurer.

La tactique est connue. Décourager ceux qui agissent ; décourager ceux pour qui l'on agit.

La tactique, en ce qui concerne le gouvernement, consiste à dire qu'après tout il n'a pas fait grand' chose et que ce qu'il a fait est loin d'avoir produit les résultats promis et attendus. Ceux qui propagent ces bruits sont les mêmes qui ont fait tout leur possible pour essayer de nous empêcher d'agir en nous refusant *a priori* leur confiance et n'ont pas cessé, depuis lors, de travailler à détruire la vôtre.

Heureusement qu'il y a dans notre cher pays infiniment plus de gens clairvoyants et sensés que d'aveugles et de naïfs.

Les résultats acquis depuis le 10 février.

Examinons un peu ensemble si les résultats acquis depuis le 10 février sont négligeables.

Pour s'en rendre bien compte, il faut se demander ce qui serait arrivé si la constitution du gouvernement que j'ai l'honneur de présider n'avait pas arrêté une émeute et empêché d'éclater une guerre civile, qui aurait provoqué une guerre étrangère.

Il faut se demander ce qui serait arrivé si le budget n'avait pas été un peu mieux équilibré qu'il ne l'était et le Trésor mis en état d'acquitter les dépenses publiques : les services publics auraient très mal fonctionné, les fonctionnaires n'auraient pu recevoir que la moitié de leurs traitements et les retraités encore moins sur leurs retraites.

Il faut se demander ce qui serait arrivé si la réforme fiscale n'avait pas été adoptée en temps utile.

Si nous n'avions pas pu obtenir du Parlement le vote de dix milliards de crédits destinés à entreprendre des travaux productifs et à réduire, dans un avenir prochain, d'une façon fort sensible, le nombre de chômeurs.

Le sort de ces chômeurs me paraît infiniment plus intéressant que celui des professionnels du désordre qui les excitent et qui sont en général bien plus qu'eux à l'abri du besoin et assez souvent même assez grassement rentés.

Il faut se demander enfin ce qui serait arrivé si nous n'avions pas, sur le terrain international, opéré un sérieux redressement de la politique française, redressement qui a rendu à la France le prestige et l'autorité qu'elle doit avoir et précieusement conserver, car ils sont des éléments fort importants de sa sécurité.

Tout cela peut être oublié ou tenu pour rien par ceux dont la manie est de critiquer sans cesse ou par ceux qui ne sont jamais contents des autres et qui, amenés un beau jour au pied du mur, se révèlent impuissants et simples gâcheurs de mortier. Tout cela, cependant, était ardemment désiré par le pays quand je suis arrivé.

Je pouvais donc considérer, quand tout cela a

été fait, que ma tâche était terminée et que je n'avais plus qu'à me retirer, j'en ai eu grande envie, je ne vous le cache pas. Les résultats que je viens de vous dire me permettraient de regagner définitivement ma retraite des champs, pour y attendre, loin des intrigues des partis politiques, du tumulte des assemblées et des difficultés du pouvoir, l'heure qui sonne pour tout le monde.

Je n'ai pas cédé à la tentation. Ai-je eu tort ? Ai-je eu raison ? Je le saurai plus tard. Mais il m'a semblé que mon devoir, dans une période de crise économique comme celle que nous traversons, était de chercher à l'atténuer immédiatement dans toute la mesure du possible, en attendant de trouver les moyens pratiques et efficaces d'y mettre fin.

J'ai passé une bonne partie de mon temps à ce travail depuis que le Parlement est en vacances. D'autre part, en restant au pouvoir, il m'a été possible de surveiller les manœuvres faites pour ébranler votre confiance et pour essayer de réduire l'importance des résultats que j'attendais de l'effort accompli : exploitation, par l'esprit de parti, des moindres incidents politiques sans grande importance en eux-mêmes — développement d'une campagne en faveur de la dévaluation du franc dont le résultat serait désastreux pour toute la France si elle venait à réussir.

Le front commun communiste et socialiste.

Cette campagne était déjà menée par le parti socialiste unifié et par le parti communiste. Or, ces deux partis qui, pendant assez longtemps, se sont violemment combattus, viennent de s'unir. Le parti socialiste unifié a fait une entrée sensationnelle dans le giron du parti communiste, qui est le socialisme de stricte observance. L'événement, attendu depuis longtemps, était fatal.

Il a effrayé, ébranlé la confiance, amené un resserrement de l'argent et développé les désirs de thésaurisation : toutes choses regrettables. Mais, considéré en lui-même, je trouve que l'événement a été heureux. Il a, en effet, dissipé une équivoque fort dangereuse.

La situation est claire aujourd'hui. Nous avons l'aveu public que « socialisme unifié et communisme » sont exactement la même chose.

La campagne pour la dévaluation du franc.

Si l'événement est heureux en un sens, il est fâcheux dans un autre. Il va rendre plus active la campagne en faveur d'une dévaluation rapide du franc, qu'on présentera habilement comme une campagne en faveur de la déflation des prix, mais dont le but certain, quoique inavoué, sera d'amener le franc à la valeur « zéro ».

Par la ruine du franc, le nouveau parti communiste et socialiste unifié est certain d'aboutir à la ruine générale. Il est convaincu, et avec raison, que cette ruine générale lui offrira les plus grandes chances d'établir sa dictature.

Mais comment peut-il se faire qu'il ait trouvé, pour la réussite de sa manœuvre, des auxiliaires précieux dans une catégorie de nos concitoyens qui tiennent essentiellement non pas seulement à garder, mais encore à accroître autant que possible la fortune qu'ils ont et dont les idées politiques sont généralement aux antipodes de celles des communistes ?

Que les concitoyens dont je parle soient de bonne foi et très loin de vouloir préparer son lit au communisme, je n'en doute pas.

Mais qu'ils se trompent et s'abusent sur le bien que l'activité économique du pays et sa richesse générale pourraient retirer de la dévaluation du franc, je n'en doute pas davantage.

Je comprends que les industries exportatrices soient très désireuses de pouvoir exporter. Je sais combien elles souffrent. Je peux leur donner l'assurance que le gouvernement fait et fera tout son possible pour les aider.

Il s'y emploie tous les jours dans les négociations incessantes qu'il poursuit. Il est toujours prêt à écouter leurs suggestions et à seconder leurs efforts autant qu'il est en son pouvoir. Mais il ne saurait le faire par un moyen dont l'efficacité, même momentanée, est plus que douteuse.

Cette efficacité escomptée serait très vite réduite à néant par les mesures que ne manqueraient pas de prendre les pays dont on se serait naïvement imaginé qu'on pourrait aisément faire tomber leurs barrières douanières par des manipulations monétaires.

Dans la lutte qui s'engagerait alors, le franc serait vite à zéro.

Et quand nous en serions là, mes chers amis, ce serait la ruine complète de la France : ruine de tous les « porteurs de rente » et il y en a en France des centaines et des centaines de milliers. Ruine de tous les « crédits-rentiers », et ils sont très nombreux — chute à zéro des retraites de toute nature, et notamment de toutes celles des mutualistes. Ruine de tous les porteurs de livrets de caisses d'épargne, et l'avoir de l'ensemble de ces livrets s'élève à 59 milliards de francs. Ruine du fameux bas de laine français, dont on se moque parfois hors de chez nous parce qu'on l'envie.

Ce serait le salaire de l'ouvrier réduit à la valeur zéro. Ce serait un plus grand désastre encore pour les familles nombreuses qu'il est si nécessaire d'aider, de protéger et d'encourager.

Enfin, le franc à zéro conduirait à la catastrophe tous les agriculteurs, c'est-à-dire toute cette catégorie de Français si travailleurs et si économes qui cultive la terre de France.

La terre de France, source permanente et inépuisable de cette richesse qui nous a permis, après toutes les calamités et les grandes guerres subies au cours de notre histoire et qu'on croyait, dans le monde, nous avoir complètement épuisés, de refaire rapidement notre fortune et de nous redresser plus forts que jamais.

On me dira, peut-être, que quand la monnaie a été dévaluée, on peut la faire remonter. C'est impossible quand elle n'a plus aucune valeur. On ne ressuscite pas les morts.

Je m'excuse de toutes ces considérations peut-être un peu longues : mais elles m'ont paru nécessaires pour dénoncer quelques erreurs graves, quelques dangers plus graves encore, et pour mettre les choses au point.

Les réformes nécessaires :

L'autorité gouvernementale.

J'ai hâte maintenant de vous parler des réformes à faire.

Vous savez que les réformateurs ne manquent pas. Leurs efforts, leurs projets sont souvent intéressants. J'en ai lu beaucoup avec attention et même avec profit. Mais ils sont abondants, ils embrassent

parfois trop de choses et supposent pour la plupart que la table est rase. Elle ne l'est pas : tant s'en faut. Il y a des réalités qu'on ne peut supprimer ni par un trait de plume ni même par un décret-loi. Souvenez-vous que je n'ai pu user de ce dernier moyen que pour une période de très courte durée et seulement en quelques matières fort limitées.

Je dois donc essayer de réformer en tenant compte de ces réalités et en commençant par ce qui presse le plus.

Ce qui presse le plus, dans notre régime, surtout dans les circonstances que nous traversons, c'est d'avoir un gouvernement ayant de l'autorité. Or, il n'en a plus guère. Un certain nombre d'entre vous sera peut-être tenté de me répondre que, dans un régime parlementaire et démocratique, aucun gouvernement ne peut avoir d'autorité. Ce n'est pas mon avis. Je suis attaché à ce régime. J'en connais les inconvénients, mais aussi les avantages. J'aime la liberté. Nous avons tout près de nous, de l'autre côté de la Manche, un très grand et noble pays qui est notre ami. Il vit sous un régime parlementaire depuis très longtemps. Ses gouvernements, qu'ils appartiennent à un parti ou à l'autre, ont une grande autorité. Savez-vous pourquoi ? Leur chef est investi d'un pouvoir de chef. Il s'appelle le Premier ministre, et il l'est en effet.

Ce chef et le gouvernement, en arrivant au pouvoir, sont assurés l'un et l'autre d'avoir devant eux une longue existence. D'où leur autorité. Ils sont assurés en même temps d'avoir un budget en temps voulu et dans lequel ne seront inscrits que les crédits et les dépenses demandés par eux. Ils ont enfin l'assurance d'avoir un corps de fonctionnaires et de serviteurs de l'Etat fortement discipliné, soumis à ses devoirs et dont l'insurrection contre l'Etat ne serait pas aisément admise.

J'ajoute qu'en Grande-Bretagne la séparation des pouvoirs existe réellement et que la magistrature n'a rien à voir avec la politique, ce qui est le seul moyen d'avoir une justice tout à fait impartiale.

Ce moyen, j'ai le dessein de l'organiser chez nous. C'est urgent.

En France, le chef du gouvernement, qu'on appelle le président du Conseil, n'est qu'une fiction. Il n'est pas investi d'une autorité spéciale. La Constitution l'ignore et ne fait pas mention de lui, ce qui est un tort. En droit et en fait, il est un ministre comme les autres, ce qui ne lui donne pas une autorité suffisante pour être un arbitre entre ses collègues.

La stabilité ministérielle.

Dans notre pays, les gouvernements ne sont pas assurés de vivre longtemps. Ils n'ont pas de majorité homogène, car il y a trop de partis. Ils peuvent être renversés pour un « oui » ou pour un « non » sans que rien de désagréable puisse arriver à ceux qui les ont renversés pour jouer au jeu de massacre.

Vous avez vu, et l'étranger a vu malheureusement lui aussi, ce qui s'est passé chez nous au cours des vingt mois qui se sont écoulés entre le moment où la Chambre actuelle a commencé de siéger et le 6 février dernier.

Pendant ces vingt mois, six gouvernements — un en moyenne par trimestre — se sont succédé au pouvoir. Le chef de l'Etat a dû signer, pendant cette courte période, 163 décrets nommant des ministres ou des sous-secrétaires d'Etat.

Ces gouvernements pouvaient compter dans leur sein des hommes de valeur, mais ceux-ci devaient savoir par avance qu'ils n'auraient pas le temps d'en faire la preuve, car la majorité sur laquelle ils étaient censés s'appuyer n'existait pas et ne pouvait pas exister.

Près de la moitié, en effet, de cette majorité s'est refusée, à six reprises, d'accepter, à côté de l'autre moitié, les responsabilités du pouvoir. Excellent moyen, pensait-elle — et elle n'avait pas tort — de s'en réserver largement les avantages sans recevoir de coups ni courir aucun risque. Après deux expériences, on pouvait être fixé. La méthode a cependant duré jusqu'au jour ou le mécontentement public y a mis fin, vous savez comment.

Quelle autorité des gouvernements aussi éphémères peuvent-ils avoir pour gouverner au dedans et parler au dehors ainsi qu'il convient à un aussi grand pays que le nôtre ?

En France, les gouvernements ont assez rarement les budgets annuels en temps voulu. Ils vivent souvent, pendant plusieurs mois, sous le régime si fâcheux des douzièmes. En outre, ce budget contient des dépenses qu'ils n'avaient pas proposées parce qu'elles ne leur avaient pas paru utiles. Cela n'est pas de nature à accroître leur autorité. Celle-ci, au contraire, s'en trouve encore amoindrie.

En France, enfin, une partie des fonctionnaires de l'Etat vise à être, de plus en plus, indépendante de lui. Elle s'insurge et se met en grève.

Y a-t-il des remèdes à tout cela ? Oui, certes. Je ne vous aurais pas dit le mal s'il n'y avait pas de remèdes.

Les pouvoirs du chef du gouvernement.

Donnons aux gouvernements l'autorité, dont ils ont tant besoin, en attribuant d'abord à leur chef, par quelques mots insérés dans la Constitution, la qualité de premier ministre qu'il doit avoir.

Permettons ensuite à celui-ci, en cas de désaccord du gouvernement avec la majorité de la Chambre, d'en appeler immédiatement au pays sans avoir à recourir aux formalités et aux procédures actuelles. Le pays pourra ainsi se prononcer, puisqu'il est souverain. Une légère modification apportée à la Constitution sera suffisante pour qu'il en soit ainsi, sauf dans certains cas nettement spécifiés où l'autorisation préalable du Sénat, qui a rendu de si grands services à la République, sera nécessaire.

Soyez assurés que les crises ministérielles seront rares quand la crainte de la dissolution immédiate viendra refréner les ambitions impatientes et souvent fort peu justifiées qui sont à l'origine de la plupart de ces crises et non point des désaccords profonds sur les idées et sur les principes.

Inscrivons d'autre part, dans notre Constitution, que le gouvernement seul proposera les dépenses et que cette initiative ne pourra pas être prise par les membres de l'une ou de l'autre Assemblée.

A cette disposition, ajoutons-en une autre pour permettre aux gouvernements de proroger par décret et pour une année le budget de l'année en cours quand le budget de l'année suivante n'aura pas été voté en temps utile.

Le statut des fonctionnaires.

Enfin, pour assurer le bon et ininterrompu fonctionnement des services publics dont ni l'Etat ni les particuliers ne peuvent se passer, inscrivons le statut des fonctionnaires dans une loi constitutionnelle. C'est une nécessité absolue.

Les fonctionnaires sont des citoyens privilégiés. Ils

sont assurés d'avoir un traitement et une retraite. La vie pour les autres citoyens est pleine d'aléas et de risques de ruine complète. Ils sont tous exposés à n'avoir plus un sou pour vivre. La sécurité que donnent aux fonctionnaires un traitement et une retraite assurée jusqu'à la fin de leur vie doit avoir sa contrepartie dans l'obligation d'accepter certaines disciplines dont les citoyens non fonctionnaires sont affranchis.

Avoir beaucoup plus de sécurité pour son existence matérielle que la grande masse des citoyens et vouloir jouir en même temps, sans courir aucun risque, de toutes les libertés dont jouissent ceux-ci, avoir pris l'engagement de servir l'Etat en sollicitant une fonction bien rémunérée, et combattre ardemment, et même violemment, cet Etat en dehors des heures de service et même trop souvent pendant ces heures : vouloir user d'un droit usurpé comme si c'était un droit accordé par la loi, c'est, du point de vue du plus élémentaire bon sens, une prétention absurde ; du point de vue de l'intérêt public, c'est une prétention inacceptable.

Mais les fonctionnaires de l'Etat ont, par contre, des droits indiscutables et dont la jouissance leur est incomplètement assurée. Ils ont besoin d'être sérieusement garantis contre l'arbitraire et le favoritisme et d'être certains que c'est le zèle et le mérite seuls qui donneront droit aux avancements et aux récompenses .C'est la raison pour laquelle, je le répète, le statut des fonctionnaires doit être inscrit dans une loi constitutionnelle.

Je suis convaincu que tout ce que je viens de dire ne va pas à l'encontre des sentiments intimes de la très grande majorité des fonctionnaires. Cette majorité, consciente des responsabilités et des devoirs que la fonction lui impose, ne demande qu'à accepter les unes et à bien remplir les autres.

Elle mérite toute la sollicitude du gouvernement, qui ne lui fera jamais défaut. Je me garderai bien de la confondre avec la minorité turbulente, indisciplinée et généralement peu attachée à l'accomplissement de sa tâche professionnelle qui s'efforce, et trop souvent par la menace et même par la violence, de lui persuader que les fonctionnaires ont pour mission, non pas de servir l'Etat, mais de l'asservir.

Si l'Etat, par faiblesse, pouvait se prêter à cet asservissement, nous pourrions considérer comme prochaine la fin d'une France grande, forte et libre. Notre porte serait largement ouverte à ceux du dehors qui voudraient, eux aussi, nous asservir.

Pas plus que moi, vous ne sauriez l'admettre. C'est ce qui me permet de croire que le plus grand nombre d'entre vous partagez mes sentiments et approuvez mes projets de réforme de l'Etat.

Je ne peux pas vous les dire tous aujourd'hui, ni vous exposer les grandes lignes de l'organisation de la présidence du Conseil, ni celles de l'organisation d'un Conseil national économique professionnel et de Conseils économiques régionaux qui lui seront rattachés et qui conseilleront le gouvernement.

Je crois que le pays pourra attendre de grands bienfaits de ces organisations tant pour sa prospérité que pour la préparation de la législation appropriée à ses besoins et pour la solution des difficultés ou des conflits économiques.

Je suis obligé de réserver tout cela, et quelques autres choses encore, pour la causerie que nous aurons la semaine prochaine.

Je n'ajouterai que quelques mots à ce que je viens de vous dire. Il y a, certes, beaucoup de choses à modifier et à réformer pour remettre debout une grande maison dont les murs et la voûte laissent voir beaucoup de lézardes.

La réforme de l'esprit public.

Mais il y a certaines choses à modifier et à réformer dont la modification et la réforme ne dépendent absolument pas de moi. Je fais allusion aux mentalités, causes de tout notre mal.

Ont-elles vraiment changé ? Sont-elles en train de se modifier ? Les égoïsmes personnels ou de partis s'apaisent-ils ? Les ambitions, les rancunes, les inimitiés violentes s'apaisent-elles pour que renaisse l'admirable esprit patriotique qui, il n'y a pas si longtemps, a sauvé la France et l'a préservée d'un dur esclavage ?

Je me le demande souvent avec anxiété et je n'ose pas répondre à cette question que pose devant mon esprit l'amour de la patrie. Car, si cette réponse était négative, pourquoi continuerais-je à poursuivre la lourde tâche que j'ai acceptée ?

Ce que je ne peux faire, vous pouvez le faire, vous qui m'écoutez. Ces mentalités obstinées, c'est vous seuls, par votre volonté, qui pourrez les changer. Je me rends bien compte que ma seule volonté ni mes seuls efforts ne peuvent pas opérer de tels changements.

Il n'est pas très aisé d'agir et encore moins de réussir quand on se trouve placé entre ceux-ci qui vous combattent, entre ceux-là qui vous soutiennent avec d'inquiétantes hésitations et réserves, entre d'autres, enfin, qui, tout en vous soutenant, sont impatients de voir tout ce qui était par terre remis debout en un tournemain.

Ceux-ci oublient qu'il faut, pour opérer ce redressement, outre une volonté ferme — qui, certes, ne me fait pas défaut, — de la méthode, de la persévérance dans l'effort, de la patience, du temps et, enfin et surtout, un pouvoir réel et suffisant.

Ce pouvoir, le gouvernement ne l'a pas. Je ne l'ai pas plus que lui. Mais vous l'avez, vous qui êtes le Pays. Vous pouvez, si vous le voulez, en manifestant sans ambiguïté votre volonté, modifier les mentalités qui ne veulent pas changer et obtenir que soit fait tout ce qui doit être fait.

Ma conviction profonde est que, pour assainir l'atmosphère au milieu de laquelle nous vivons et l'air que nous respirons tous depuis déjà trop de temps, il n'y a que la manifestation éclatante de votre volonté qui puisse être souveraine.

Je vous le dis très haut, mes amis, pour que vous m'entendiez bien et pour que vous me compreniez encore mieux. J'ai une absolue confiance en votre clairvoyance, en votre sagesse, en votre raison, en votre patriotisme.

Fort de cette confiance, je reviendrai m'entretenir encore avec vous la semaine prochaine.

2° Discours de M. Gaston Doumergue (4. 10. 34).

Le jeudi 4 octobre, à 20 heures, les postes d'Etat ont radiodiffusé le discours suivant de M. Gaston Doumergue :

Mes chers concitoyens,

J'ai esquissé devant vous, il y a quelques jours, une partie des réformes qu'il me paraît indispensable de réaliser sans perdre de temps. Je n'ai pas pu entrer dans les détails : mais je vous en ai assez dit pour que vous ayez compris le caractère de ces réformes, l'esprit qui les a inspirées, les résultats qu'elles doivent permettre d'atteindre.

Le caractère de ces réformes, c'est d'être simples, claires, et justifiées par une situation sur les diffi-

cultés de laquelle personne ne peut se méprendre. L'esprit qui les a inspirées est celui qui a donné naissance à nos institutions libres. J'ai conscience, dans tout ce que je propose et dans tout ce que je fais, d'être leur dévoué défenseur.

Le résultat auquel ces réformes doivent aboutir, c'est de compléter ces institutions par l'organisation d'un gouvernement muni d'assez d'autorité et certain de vivre assez longtemps pour pouvoir remplir son rôle.

L'expérience a suffisamment prouvé que nos gouvernements n'avaient plus ni cette autorité ni cette certitude de durer sans lesquelles le gouvernement n'est qu'un mot et son action qu'un geste vain.

Quand un pays en est là, le désordre arrive, l'anarchie succède au désordre. L'anarchie suscite inévitablement la dictature soit d'un homme, soit de quelques hommes, soit d'un pays vainqueur. Je voudrais éviter un sort pareil à la France. Toutes mes initiatives, tous mes projets de réforme de l'Etat tendent à ce but.

Il est certain qu'à la suite des légères modifications et additions que je vous propose d'apporter à notre Constitution politique, les Assemblées parlementaires devront prendre l'initiative d'introduire dans leurs règlements quelques dispositions en harmonie avec les réformes constitutionnelles. Ces dispositions fortifieront ainsi l'institution parlementaire menacée assez visiblement de divers côtés.

La réorganisation de la présidence du Conseil.

Vous savez déjà que j'attends d'une présidence du Conseil bien organisée avec, à sa tête, un président reconnu par la Constitution, des possibilités d'action gouvernementale qui n'existent pas aujourd'hui.

Dans mon projet, la présidence du Conseil doit être dotée de services et d'un personnel sélectionné permanent et, surtout, peu nombreux, détaché des grandes administrations publiques. Grâce à ces services, le président du Conseil pourra suivre attentivement l'activité de chaque département ministériel et veiller à ce que l'une ne gêne pas l'autre, et qu'initiatives, travaux et efforts soient coordonnés en vue du bien général. A la présidence du Conseil, outre les services de la statistique générale et le secrétariat général du Conseil supérieur de la défense nationale, sera rattaché le Conseil national économique réorganisé.

Le rôle du Conseil national économique.

Tel que je le conçois, il doit être composé de représentants qualifiés de l'économie du pays, désignés par le gouvernement : agriculteurs, commerçants, industriels, transporteurs, banquiers et distributeurs de crédit, artisans et ouvriers.

Il n'aura, certes, aucun pouvoir de décision. Mais il sera consulté par le gouvernement sur toutes les questions de caractère économique et, en particulier, sur les projets de loi visant l'agriculture, le commerce, l'industrie, les transports, le crédit, les questions intéressant l'artisanat et la main-d'œuvre. Il sera libre par ailleurs de formuler des vœux et d'émettre des suggestions. Il aura aussi pour rôle de veiller à la conciliation des intérêts divergents.

Pour renforcer le Conseil national économique et pour faciliter sa tâche, un certain nombre de Conseils régionaux seront créés. En liaison constante avec lui, ils constitueront son prolongement local, et, en quelque sorte, ses antennes.

Une réforme de l'administration publique.

L'absence de responsabilité érigée en système a faussé tous les ressorts, amoindri, jusqu'à la supprimer parfois, toute autorité. Il en est résulté un laisser-aller et un oubli de l'intérêt public dont les preuves et les dangers ne sont que trop frappants. Tout cela doit être remis en ordre pour que le pays soit bien administré. Une administration simplifiée, allégée des poids lourds qui la paralysent, attentive, vigilante, accueillante et compréhensive, peut contribuer puissamment à la prospérité générale d'un pays.

C'est pourquoi j'ai lié les mesures à prendre dans le domaine de l'administration publique à celles dont je vous ai parlé à propos de l'économie.

L'indépendance du pouvoir judiciaire.

A côté d'une administration publique remise en ordre, rénovée et adaptée aux nécessités du temps où nous vivons, il faut que la France ait une organisation judiciaire assurant l'indépendance absolue du juge. Indépendance qui est la condition essentielle de son impartialité.

Cette indépendance, le juge l'aura grâce à la séparation absolue du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire. Le magistrat assis, celui qui décide et prononce, ne doit consulter que la loi, qu'il doit bien connaître, et sa conscience d'homme honnête et libre. Son avancement ne doit dépendre que des preuves qu'il aura données de son savoir et de cette haute conscience.

Après le vote des réformes constitutionnelles, je me propose de saisir le Parlement des projets de loi qui permettront d'assurer la séparation dont je viens de vous parler.

Procédons avec méthode.

Il est impossible, vous le comprenez, de tout mettre en chantier et de tout faire en même temps, car on aboutit alors à l'embouteillage, au désordre et au chaos.

J'ai fait l'expérience des inconvénients, sinon des dangers qui peuvent résulter d'une trop grande précipitation à agir. Il arrive parfois qu'on soit obligé, quand un danger menace, d'agir ainsi. Mais il en résulte souvent de graves ennuis.

S'ils n'étaient que pour le gouvernement, il n'y aurait que demi-mal. Mais les ennuis sont parfois pour d'autres que pour le gouvernement. Il faut alors reprendre à pied d'œuvre le travail insuffisamment fait.

Ce travail exige beaucoup de temps. C'est ce qui est arrivé pour les réductions que nous avons dû faire sur les retraites des fonctionnaires et des militaires quand, devant la menace d'une fermeture des caisses publiques et les nécessités plus qu'urgentes, tant de la Trésorerie que de l'équilibre budgétaire, nous avons dû imposer des sacrifices immédiats à tout le monde.

Au cours du travail précipité auquel il a fallu se livrer, des erreurs ont été commises en ce qui concernait les retraites. Je vous ai moi-même signalé ces erreurs aussitôt que je m'en suis aperçu. Je vous ai dit, en même temps, qu'on allait remettre le travail sur le chantier pour les réparer.

Ce travail est terminé. Les représentants de diverses catégories de retraités ont été appelés à collaborer. D'ici très peu de jours, les résultats vont être publiés.

Le blé, le vin, les grands travaux, la vie chère.

Ce qui s'est passé dans cette question des retraites m'a fortifié dans ma résolution de procéder toujours avec méthode. C'est ainsi que j'ai procédé au cours de cette période que certains appellent des vacances. Je peux vous dire que, grâce aux efforts conjugués de M. le ministre des Finances et de M. le ministre de l'Agriculture, il a été possible de prendre des mesures propres à atténuer la crise du blé et à assurer l'écoulement de la récolte avant que n'arrive celle de 1935. En ce moment, le gouvernement s'occupe de la crise du vin, qu'il a bon espoir de conjurer.

Il ne faut pas oublier qu'assez souvent les crises de cette nature, dont l'origine est dans une production excédentaire, sont aggravées par des paniques dont la cause ne doit pas toujours être recherchée dans les excédents.

Malgré les difficultés et tout le travail que nous ont donnés ces crises, la préparation du budget de 1935 n'a pas été négligée et l'équilibre a été réalisé avec une forte réduction sur celui de l'année courante.

Enfin, la mise en train des travaux destinés à exécuter des œuvres utiles et à atténuer très sensiblement le chômage, a eu lieu. J'ai eu, hier, la satisfaction de pouvoir inaugurer moi-même le commencement de ces travaux.

La mise en train du très intéressant travail de MM. Herriot et Tardieu concernant la vie chère est prochaine.

Le maintien de la paix conditionne toute notre politique étrangère.

L'activité gouvernementale ne s'est pas seulement manifestée au cours des vacances de la façon que je viens de vous dire. Elle a été grande dans le domaine de la politique étrangère. Fermement résolue à faire tout son possible pour maintenir la paix, la politique française, soit par les initiatives prises, soit par le concours dévoué apporté à toutes celles qui tendaient aux mêmes buts pacifiques que ceux de la France, s'est montrée particulièrement active.

Le maintien de la paix conditionne toute notre politique étrangère. La France, je l'ai dit maintes et maintes fois, n'a de rancune ni de haine envers aucun pays. Elle ne nourrit aucune ambition dont telle ou telle nation puisse s'émouvoir. Elle se prêtera toujours bien volontiers à toutes les ententes dont le but sincère sera le maintien de la paix. A la condition, cela va de soi, qu'aucune de ces ententes ne l'oblige à renoncer à ce qu'elle estime indispensable pour sa sécurité. Elle sait trop bien, et par de cruelles expériences, ce qu'il en coûte de paraître trop faible.

Ceux qui veulent vraiment la paix, ce ne sont pas ceux qui se contentent de bêler la paix et de se croiser les bras. Ceux-là — inconsciemment, je le veux bien, mais sûrement — attirent un jour ou l'autre la guerre sur leur pays. Ceux qui veulent écarter ce danger tiennent leur pays en état de bien se défendre, s'il est attaqué.

J'ai l'horreur de la guerre. Je n'en vois pas la beauté. Ses hécatombes terribles demeurent pour moi un souvenir très douloureux.

Le désordre des esprits et des mœurs, les folies de toute nature dont nous avons eu le spectacle un peu partout après la guerre, ne peuvent pas me la faire considérer comme un bien pour l'humanité.

C'est parce que j'en ai horreur, c'est parce que, dans la mesure de mes forces, j'ai voulu l'éloigner de mon pays, qu'après avoir refusé, à plusieurs reprises, de prendre le pouvoir quand il m'a été offert, je l'ai accepté, sans une hésitation, quand j'ai appris que le sang français avait coulé à Paris et que la guerre civile était près d'éclater. La guerre civile au début de février, c'était la guerre étrangère à très brève échéance. La guerre civile demain, ce serait la guerre étrangère presque aussitôt et encore plus sûrement qu'en février. Et c'est pour cela que j'ai conservé le pouvoir quand j'ai vu, sous le nom de Front commun, s'unir des frères hier ennemis, mais que l'identité de leurs doctrines et de leurs programmes devait logiquement conduire à se fondre sous la bannière communiste.

Le Front commun communo-socialiste et ses deux programmes.

Je vous ai dit, il y a quelques jours, que je me félicitais en un sens de la formation du Front commun parce qu'elle mettait fin à une équivoque dangereuse et qu'elle clarifiait une situation trouble.

Il est intéressant de noter que tant que le parti socialiste unifié a pu faire retirer les marrons du feu sans se brûler les doigts par le parti au pouvoir, qu'il a abandonné froidement à cinq reprises, il a évité de se joindre au parti communiste.

Quand j'ai offert au chef du parti socialiste unifié un portefeuille dans le Cabinet que j'étais en train de former avec le désir et l'espoir de rapprocher, pour un temps, tous les Français et d'éviter ainsi à la fois la guerre civile et la menace de la guerre étrangère, et qu'il m'a refusé son concours, j'ai regretté son refus, car mon offre était sincère. Mais j'en ai conclu que la fusion communo-socialiste serait prochaine. Je ne me suis pas trompé. Il ne pouvait pas en être autrement. Communistes et socialistes unifiés sont également :

Pour la suppression de la légalité et de la souveraineté de la nation, — pour l'établissement de la dictature de quelques meneurs privilégiés, — pour l'emploi de la violence, c'est-à-dire pour la guerre civile et ses conséquences, — pour la suppression de la liberté, de toutes les libertés, et surtout de la liberté d'opinion, — pour la suppression de la propriété individuelle et de tout droit à cette propriété, droit que 89 avait donné à nos pères.

C'est là le programme indiscuté et indiscutable qui serait immédiatement appliqué en cas de succès du Front commun. Mais on ne l'arbore pas quand il s'agit d'induire en erreur des électeurs peu renseignés, crédules, naïfs ou mécontents.

On dissimule soigneusement ce programme derrière un écran sur lequel est inscrit un programme bien différent, visiblement inspiré par le désir de plaire à la fois à ceux qui peinent et à ceux qui ne font rien, à ceux qui ont de gros capitaux et de gros revenus et à ceux qui n'ont ni les uns ni les autres.

J'ai là, sous les yeux, le programme communiste. Nous avons tous le droit, depuis la fusion, de le considérer aujourd'hui comme celui de l'ancien parti socialiste unifié.

Aucun prélèvement sur les fortunes inférieures à 300 000 francs, — 10 % seulement sur les fortunes de 50 millions de francs et au-dessus. Une fortune de 1 milliard de francs ne payera donc pas un pourcentage plus élevé que celle de 50 millions. C'est évidemment quelque milliardaire qui a collaboré à l'élaboration de ce programme.

La Caisse électorale du Front commun est fort garnie, si j'en juge par les nombreux tracts, brochures, imprimés, richement illustrés, qu'il prodigue

à profusion. Il vaudrait peut-être bien mieux donner un peu de cet argent, ainsi gaspillé, aux malheureux et aux chômeurs dont on prétend vouloir soulager la misère.

Quant à l'impôt progressif sur le revenu, le programme de l'écran propose de ne pas le percevoir au-dessous de 50 000 francs de revenu. A partir de ce chiffre, il s'élèvera suivant une progression modérée jusqu'à 10 % pour les revenus de 200 000 francs et au-dessus. Au-dessus de 200 000 francs, aurait-on 50 ou 100 millions de francs de revenu, le pourcentage demeure le même.

L'application de ce programme aurait donc pour conséquence de consolider le capital entre les mains de ceux qui le possèdent actuellement. Comment concilier cette promesse de conservation faite aux possesseurs de gros capitaux et aux très gros rentiers avec la doctrine qui dit que le capital privé ne saurait exister en régime communo-socialiste ?

On trompe quelqu'un certainement. Toute vérité n'est pas bonne à dire. Mais la vérité, nous la savons. Elle est dans le vrai programme du Front commun. Ce programme vise à détruire toutes les conquêtes de la grande Révolution que nos pères ont défendues avec une farouche énergie contre l'Europe entière coalisée contre eux pour les leur ravir.

Toutes ces conquêtes, obtenues vous savez comment, et conservées depuis lors contre vents et marées, la France pourrait être exposée à les perdre par l'action violente d'une partie de ses enfants, égarés par des doctrines inventées hors de chez nous, pouvant convenir ailleurs que chez nous, mais qui ne répondent ni à notre tempérament, ni à nos goûts, ni à notre caractère généreux, ni à notre esprit, ni à notre amour de la clarté et de la liberté.

Que ces doctrines puissent être acceptées et appliquées dans des pays qui diffèrent du nôtre par leur tempérament, leur histoire, leur mentalité, leurs aspirations, c'est possible. Que pour s'opposer au développement de ces doctrines chez eux, d'autres pays aient eu recours à des moyens un peu rudes, c'est certain. La France n'intervient pas dans la politique intérieure des autres pays. Elle se gardera toujours d'y intervenir. Mais les faits sont les faits. Nous avons le droit de les observer et d'en retenir les leçons.

La leçon des faits nous apprend que, d'une façon ou d'une autre, les doctrines communistes aboutissent fatalement à quelque dictature. En France, l'établissement d'une dictature quelle qu'elle soit, n'irait pas sans la guerre civile, et la guerre civile provoquerait fatalement la guerre étrangère.

Pour un front commun de la liberté et de la patrie.

Comment éviter tout danger de dictature ? C'est bien simple. En opposant au front commun communo-socialiste le front commun de la liberté et de la patrie, le front de ceux qui veulent conserver les legs du passé qui leur permettent de vivre libres et de mourir libres.

Y a-t-il vraiment beaucoup de Français disposés à renoncer au régime de liberté ? Si la France démocratique, toujours libre et forte dans la solide armature forgée au cours de nombreux siècles, cessait d'être libre, calme et réfléchie et si elle s'exposait aux aventures auxquelles certains voudraient la conduire, ce serait un grand malheur, non seulement pour elle, mais aussi pour l'humanité. Ce serait un immense malheur pour toute cette jeunesse française, à la fois impatiente, inquiète et sérieuse, à qui nous devons faire une large place au soleil.

Il faut l'instruire et l'occuper, cette jeunesse. Elle est la grande espérance du prochain avenir. Nous devons la préparer à l'œuvre qui sera la sienne et lui donner les moyens de vivre, de travailler, d'être prête pour son destin, en l'intégrant sans trop de retard dans l'activité de la nation.

C'est une de mes préoccupations les plus vives, et j'ai hâte de pouvoir m'occuper de cette partie du programme que je m'étais tracé en prenant le pouvoir. Mais il faut réaliser d'abord les réformes dont je vous ai parlé, et il faut mettre en échec le Front commun.

Pour tout cela, l'union de tous les Français en dehors du Front commun et de ceux qui, naïvement, sympathisent avec lui, est indispensable. Sans cette union, à l'heure qu'il est, je ne saurais rien entreprendre ni réussir en rien.

Nous sommes à une heure décisive, à une difficile croisée des chemins. L'avenir de la France est en jeu. Celui de chacun de vous également. Cet avenir sera ce que vous voudrez qu'il soit. Vous avez à choisir entre le désordre et l'ordre, entre la suppression des libertés et des droits acquis par vos pères et leur maintien, entre la paix intérieure, condition de la paix extérieure, et la guerre civile génératrice de la guerre étrangère.

Je vous dis la vérité sans la farder. Libre à vous de ne pas me croire. Si vous ne me croyez pas, un avenir trop prochain vous apprendra, hélas ! que j'avais raison.

Si vous me croyez, si vous me faites confiance, je vous adjure, comme je l'ai fait l'autre jour, de faire comprendre à vos élus que, jusqu'à ce que tout soit mis en ordre, que tout danger financier ou autre soit définitivement écarté, que tous les projets de réforme dont je vous ai parlé soient votés et réalisés, ils doivent pratiquer le coude à coude et ne jamais se désunir.

On parle de trêve : la trêve a servi, certes, et fort heureusement quand il s'est agi de faire tomber les armes et d'apaiser. Pour agir, pour réussir actuellement, il faut, pendant un certain temps, mieux que la trêve. Celle-ci, en effet, ne va pas sans réticences ni sans menaces de rupture subite. Son nom seul évoque l'idée d'une reprise imminente des hostilités.

« Il faut aujourd'hui l'union des cœurs et des volontés. »

Il faut aujourd'hui l'union des cœurs et des volontés. Il faut l'oubli de tout esprit de parti jusqu'à ce que l'effort que j'ai demandé ait réussi. Cet effort durera d'autant moins de temps que l'union aura été plus sincère et plus agissante.

Quel intérêt aurais-je à vous tromper ? Le désir de garder le pouvoir ? Ceux qui cherchent à vous conduire aux désastres nationaux essayent, je le sais, de vous le faire croire. Est-ce une raison parce qu'ils sont avides du pouvoir pour me comparer à eux ? Le pouvoir, je l'ai eu à maintes reprises et refusé bien souvent. Quand je l'ai eu, je l'ai toujours quitté volontairement. Au terme de mon septennat, j'ai refusé d'en solliciter le renouvellement, bien qu'il ne fît doute pour personne que ce renouvellement me serait accordé si je faisais seulement mine de l'accepter.

Quel profit ai-je retiré du pouvoir ? Quelles récompenses ai-je demandées ? C'est ma fierté d'avoir servi mon pays pendant près de quarante ans par devoir et patriotisme et jamais par intérêt. J'étais avocat, inscrit au barreau de Paris et personnage politique assez important. J'aurais pu, à cause de cela, plaider beaucoup d'affaires et gagner beaucoup d'argent. Personne n'en doute. Je n'ai jamais

au cours de ma vie politique, accepté un dossier, ni plaidé une affaire. Je n'ai été avocat, car je tenais à ce titre, que pour payer ma patente et ma cotisation d'avocat inscrit au barreau de Paris. L'honneur me suffisait.

Peu fortuné, j'ai vécu modestement. Je m'en suis toujours bien trouvé. Pourquoi me suis-je laissé aller à cette digression, amis qui m'écoutez ? Pour vous prouver, pour vous convaincre que ce n'est ni le goût du pouvoir ni le moindre intérêt personnel qui m'ont fait accepter la présidence du Conseil et qui m'ont empêché de l'abandonner à la clôture de la session.

Je ne l'ai acceptée que par devoir envers mon pays, pour le mettre à l'abri des dangers mortels auxquels l'avaient acculé les agissements, l'attitude et la politique néfastes de quelques-uns de ceux qui me reprochent d'avoir une sorte de goût maladif du pouvoir.

Ils sont incapables de comprendre qu'un homme, qu'un Français, puisse accepter d'une façon tout à fait désintéressée une tâche difficile dans le seul intérêt de son pays. Cela est navrant et devrait vous détourner de leur accorder vos suffrages. La tâche acceptée, je voudrais pouvoir l'accomplir jusqu'au bout.

Il faudra peu de temps si je suis soutenu, si je suis suivi, si, au Parlement, tous ceux qui mettent l'intérêt de la patrie au-dessus de celui de leur parti consentent à s'unir sincèrement et sans arrière-pensée, jusqu'à l'accomplissement de cette tâche dont vous savez le caractère, les conséquences et la portée.

Ils sont le plus grand nombre, j'en suis convaincu. C'est ce qui me donne confiance pour le vote du programme de réformes que je vous ai exposé et auquel je ne peux plus rien changer depuis que vous le connaissez.

Quels obstacles, quelles raisons pourraient s'opposer à l'union que je sollicite avec toute l'énergie que me donne la conviction qu'elle est indispensable en ce moment ? Je n'en vois aucune en dehors des sollicitations de l'esprit de parti.

Attendez, si vous êtes tentés d'écouter ces sollicitations, que le danger soit passé. Il sera vite passé grâce à l'union que je sollicite. Pourquoi me la refuserait-on ? Veut-on voir se reproduire ce qui s'est passé avant que j'arrive ? Vous ne le voulez à aucun prix, vous tous que j'appelle mes amis.

J'ai donc confiance que l'appel que je vous adresse sera entendu, que vous saurez vous rapprocher les uns des autres et que chacun de vous fera son devoir en votant. Pas d'abstentions sous aucun prétexte. Ces abstentions seraient un crime contre la patrie.

Vous n'avez qu'à vous souvenir de toutes les aspirations et de tous les intérêts qui vous sont communs et à vous rendre compte de tous les dangers redoutables que font courir à la France et à vous-mêmes les fauteurs de désordre, de révolution, de guerre civile et de guerre étrangère.

Vous êtes le peuple de France, sain, fort, vigoureux, à la vue claire, à la conscience droite. Vous pouvez commettre des erreurs, mais je sais que cette conscience droite, votre clairvoyance, votre bon sens traditionnel, vous ramènent vite dans le bon chemin quand des gens trop habiles et trop ambitieux du pouvoir ont réussi à vous en détourner un instant. Je fais appel à ce bon sens et je vous crie : Méfiez-vous. On essaye de vous engager dans une voie qui ne peut que vous conduire à un sinistre cul-de-sac où vous serez totalement dépouillés de libertés et de biens péniblement acquis et auxquels vous tenez par toutes vos fibres.

La bonne voie, je vous la montre. Tenons-nous par la main. Soutenons-nous mutuellement. Au bout de cette voie peut-être un peu rocailleuse au début, mais sans crevasses traîtresses, vous trouverez la prospérité, le bien-être, le salut de la France, la paix entre nous et celle du monde.

Voulez-vous tout cela ? Alors fermez les oreilles aux discours des ensorceleurs. Défiez-vous des programmes truqués et à double face, des promesses trompeuses qu'on fait luire à vos yeux. Il ne vous resterait plus, si vous pouviez y croire, que vos yeux pour pleurer. Aujourd'hui comme toujours, je ne saurais assez le répéter, j'ai absolument confiance en vous pour m'aider à repousser tout ce que vous redoutez et à obtenir tout ce que, très justement, vous désirez. Je suis sûr que ma confiance ne sera pas déçue, et je vous dis : « Merci, au nom de la patrie et de la liberté. »

Les élections cantonales de 1934

Les élections cantonales ont eu lieu dans tous les départements de France — celui de la Seine excepté — les 7 et 14 octobre 1934.

I — Déclarations et programmes

PARTIS POLITIQUES

L'Alliance démocratique [1].

Appel aux électeurs! [2]

Les élections cantonales ne devraient pas être dominées par des considérations politiques.

Dans un moment où les contribuables se plaignent du poids trop lourd des impôts, qu'ils n'oublient pas que les centimes départementaux ont presque partout dépassé le coefficient 5. Il est aussi urgent de remettre de l'ordre dans les finances départementales que dans les finances de l'Etat.

Pour y parvenir, pour dominer la crise économique, pour réduire le chômage, vous vous rappellerez, en déposant votre bulletin de vote dans les urnes, que vous serez responsables, vous-mêmes, de la réussite ou de l'échec de vos espérances.

Il ne suffit pas de critiquer les institutions et les hommes, le mécontentement n'est pas un programme. Il faut savoir remplir son devoir de citoyen, en choisissant avec discernement les candidats.

L'Alliance démocratique vous y convie et se propose de vous y aider.

Vous voulez la paix : Pour la maintenir au dehors, il faut être fort au dedans. Une nation divisée est une nation affaiblie. Vous voterez contre ceux qui prêchent la lutte des classes et la rupture de la trêve des partis.

Vous voulez la sécurité : La sécurité matérielle, c'est le droit au travail et à son équitable rémuné-

(1) Parti des républicains de gauche et des républicains radicaux. — Cf. *D. C.*, t. 11, col. 1191-1193, le programme pour les élections législatives de 1924 ; — t. 19, col. 496-500 pour celles de 1928 ; — t. 27, col. 1125-1128 pour celles de 1932.

(2) Cf. *L'Alliance démocratique* (correspondance hebdomadaire du parti), du 26 septembre, et *le Temps* du 22 septembre 1934.

ration. C'est le respect de la propriété individuelle. — La sécurité morale, c'est une justice indépendante, des pouvoirs publics incorruptibles, des administrations publiques disciplinées et dévouées à leur tâche.

Chacun n'obtiendra du travail que si la confiance remet en marche les affaires, que si le taux de l'intérêt est abaissé, que si les charges fiscales sont allégées, que si la spéculation et les intermédiaires inutiles sont pourchassés, que si les prix à la consommation se rapprochent des prix à la production.

Point n'est besoin, ou presque, de lois nouvelles, mais un gouvernement fort doit imposer son autorité aux groupements et aux syndicats d'intérêts privés, aux fonctionnaires défaillants, aux pouvoirs publics gaspilleurs des deniers des contribuables.

Vous voterez contre ceux qui vous proposent des dépenses nouvelles, contre ceux qui veulent dévaluer la monnaie, contre ceux qui confondent la démocratie avec la démagogie, la liberté avec l'anarchie.

Vous voulez rester libres : Méfiez-vous des sectaires et des étatistes. L'économie dirigée est un leurre. Elle conduit à la dictature politique.

Ni bolchevisme, ni fascisme, ni monopoles, ni taxations.

N'accordez votre confiance qu'à ceux qui s'engageront à rétablir progressivement la libre concurrence dans les échanges intérieurs d'abord, et, quand cela deviendra possible, dans les échanges extérieurs, libre concurrence défendue réellement et efficacement aussi bien contre les interventions des Etats que contre la pression des trusts, cartels ou coalitions d'intérêts privés, libre concurrence impliquant, bien entendu, une protection raisonnable de la production française et du standard de vie des paysans et des ouvriers français.

Voulez-vous servir un idéal : Ecoutez ceux qui ont confiance dans les destinées de la France et de la République.

Refusez votre suffrage à tous les démolisseurs de l'ordre social et des institutions représentatives.

Tournez-vous vers les constructeurs.

Plus les temps sont durs et plus il faut des chefs optimistes. Bannissez les esprits critiques, égoïstes et chagrins, et préférez toujours la jeunesse.

Cet appel que vous lance l'Alliance démocratique ne ressemble en rien sans doute à un appel de parti. Mais vous avez et nous avons la nausée de l'esprit de parti.

Là où les candidats de l'Alliance se présenteront à vos suffrages, ils incarneront le programme que vous venez de lire. Là où l'Alliance n'aura pas de candidats, ralliez-vous aux hommes de bonne volonté qui veulent l'union des républicains pour marcher de l'avant dans la voie de la liberté et du progrès social.

Pour le Comité directeur :
Le président,
P.-E. FLANDIN.

La Fédération républicaine (1).

Appel aux Français (2).

La France est angoissée. Elle souffre de maux profonds. Elle a le sentiment de menaces périlleuses. Consciente de la gravité de l'heure, elle veut des actes, hardis et décisifs.

Elle a soif de justice et de vérité, de sécurité et de paix. Passionnément attachée à la liberté, elle ne la conçoit pas sans l'ordre, la responsabilité, l'autorité : à elle de le prouver, non par un obscur mécontentement ou une misérable politique du pire, d'aventures ; mais par des choix courageux à l'heure des scrutins, par des votes clairs orientant le pays, mettant une majorité massive à son service.

Le même idéal domine les problèmes régionaux ou nationaux. Les doctrines étatistes, démagogiques, dès qu'elles pénètrent la conduite des affaires d'une collectivité, ruinent départements comme Etats ou communes.

Les élections cantonales, malgré leur caractère local, la part des influences personnelles ou administratives, fournissent à la nation une occasion de parler : à elle de comprendre les leçons des événements, de ne point renouveler — quand son devoir, à de rares occasions, est d'utiliser, pour le seul bien du pays, son pouvoir souverain — des scrutins absurdes du passé qui, à plusieurs reprises, ont mis la France au bord de l'abîme.

Parce qu'elle les a vus, trop souvent, livrer des batailles d'intérêts, de personnes, de clans ; parce qu'elle les a vus, au pouvoir ou dans l'opposition, abandonner leurs idées, leurs promesses; parce qu'elle a commis et renouvelé, malgré les avertissements des faits et des hommes, les mêmes fautes qu'eux, elle n'a plus foi dans les partis.

L'honneur de notre Fédération est d'avoir été au service exclusif de la France ; d'avoir servi passionnément un idéal, des principes, un programme. Des principes assez forts pour avoir fourni des solutions logiques, pratiques aux problèmes les plus nouveaux ; des principes assez profond dans l'âme française pour avoir groupé, maintenu, renouvelé avec les jeunes générations — dont le retour résolu à nos idées est annonciateur — des millions de citoyens, de citoyennes, et de compter, parmi les autres, tant de sympathisants. Un programme pour lequel ses troupes ont lutté sans répit, parce qu'elles y voyaient le salut de la France ; un programme auquel elles sont restées, malgré l'hostilité des puissants, le silence concerté, inébranlablement fidèles; un programme que les événements — elles les a toujours prévus — ont vérifié sans démentis; un programme auquel la France, après les heures d'aveuglement, revient instinctivement quand surgit le péril.

Une justice assurée, égale pour tous, à l'abri de toutes les influences ; une justice prompte et ferme, particulièrement implacable envers ceux qui doivent l'exemple; une justice dont le président Doumergue proclama la nécessité quand il forma, pour la faire triompher, le ministère de trêve.

La restauration de l'autorité de l'Etat contre les groupements égoïstes, indisciplinés ou occultes ; contre les spéculateurs et les voleurs ; contre la démagogie et la désunion. Un statut de fonctionnaires protégeant les meilleurs contre la tyrannie des pires, fixant les droits et devoirs des agents, armant les citoyens de moyens susceptibles de se faire rendre justice : réforme que, seule, a toujours réclamée la Fédération. L'organisation du gouvernement et, spécialement, de la présidence du Conseil, selon les procédés que nous avons depuis longtemps préconisés. Stabilité des pouvoirs politiques par la proportionnelle et l'extension du droit de suffrage. Séparation des pouvoirs et liberté des citoyens assurées par une Cour suprême.

Au dehors comme au dedans, respect de la parole donnée ; responsabilité et sanctions imposées aux Etats ou individus délinquants; association des

(1) Cf. *D. C.*, t. 11, col. 1195-1196, le programme pour les élections législatives de 1924 ; — t. 19, col. 501-504, pour celles de 1928 ; — t. 27, col. 1128-1131, pour celles de 1932.
(2) Cf. *le Temps* et *le Journal des Débats* du 28. 9. 1934, et *la Nation* du 29. 9. 1934.

nations ou des partis servant le même idéal ou menacés des mêmes périls. Consolidation de nos alliances continentales, renforcées par la guerre, et de nos ententes transmaritimes. Une armée forte et respectée. Au dehors comme au dedans, la force et l'union au service du droit, du progrès et de la France.

Redressement financier dans la loyauté monétaire par le maintien de la valeur du franc, la protection de l'épargne, l'équilibre budgétaire. Diminution massive des dépenses et des impôts ; économie réfléchies, résultant de la rénovation de nos lois, de notre administration, de la restitution, à l'initiative privée, des tâches étrangères à son rôle, dont l'Etat meurt écrasé.

Reprise de l'activité économique par la satisfaction du droit naturel au travail ; par le respect des fruits du labeur et de l'épargne, rétablissant la confiance ; par la sauvegarde des travailleurs et des produits nationaux, agricoles et industriels ; par l'abaissement du coût de la vie ; par l'encouragement à la qualité et à la variété ; par l'organisation des marchés métropolitain et colonial ; par des traités préférentiels qui réservent nos achats aux pays importateurs de nos produits ou faisant fructifier avec sécurité nos capitaux.

Développement des institutions sociales ; leur affermissement par les organes corporatifs protégeant les individus contre tous les risques de la vie ; équipement sanitaire hâté et modernisé ; défense de la famille et soutien des familles nombreuses ; organisation de la profession.

Respect des forces spirituelles, des traditions et des libertés familiales ; culte du patriotisme, inspirant toute la vie civique et ardent à l'école nationale.

Des crises, qui, politiques, internationales, financières, économiques, sociales, coloniales, bouleversent profondément le monde, l'origine primordiale est l'affaiblissement de la moralité, du bon sens. Là aussi est le domaine des remèdes les plus actifs et, pour la France, le secret de ses redressements, de sa noble primauté : à vous de le manifester, une fois de plus, dans notre glorieuse histoire.

Dans la lutte éternelle de la civilisation contre les éléments de désordre, qui veulent profiter de ses bienfaits sans accepter ses disciplines, à vous d'être clairvoyants, énergiques, pour repousser l'assaut des extrémistes d'aujourd'hui, enfin clairement face à face avec vous, et, comme le réclament la jeunesse et la génération du feu, en prenant contre eux une offensive décisive.

Certes, dans ces élections aux assemblées départementales, n'oubliez pas les services que celles-ci doivent à nos communes, à nos cantons ; leurs tâches vitales, notamment l'œuvre des communications, l'organisation de l'assistance et de l'hygiène, l'allégement des impôts départementaux ; les tâches régionales qu'elles assument de plus en plus ; les cas où, tout près des réalités, elles conseillent judicieusement le gouvernement ; mais, comme on n'administre jamais sans principes ni sans idées, et que ces directives sont semblables pour la conduite de l'Etat ou du département, fondez vos choix sur les convictions des candidats et leur fidélité à les réaliser.

En fait, demain, vous trouverez devant vous un front commun extrémiste ayant enfin jeté le masque qui a trompé tant d'électeurs ; contre lui, n'abdiquez jamais, insoucieux de la patrie, dans une abstention criminelle, qui, tant de fois, a faussé catastrophiquement les scrutins. Contre lui, votez pour ceux qui défendent, drapeau déployé, les idées de la Fédération dans lesquelles votre foi ardente a toujours vu le salut du pays. Votez, là où ne serait aucun candidat de la Fédération, pour ceux dont les principes sont les plus voisins des vôtres. Votez toujours pour la France. Pour la France au-dessus des partis et des clans, des classes et des intérêts.

Vive la France !

Vive la République !

Pour le bureau de la Fédération,
son président :
LOUIS MARIN.

Le Parti démocrate populaire (1).

Appel à nos militants (2).

Les prochaines élections cantonales vont avoir lieu les 7 et 14 octobre. Elles prennent, du fait des circonstances, une importance politique certaine.

C'est la première fois, en effet, que, depuis la constitution du ministère Doumergue, il est fait appel au pays. Les électeurs ont été bouleversés par les journées sanglantes de février. Ils restent justement indignés par la révélation du scandale Stavisky. Ils veulent la paix entre tous les Français. Ils cherchent, pour lutter contre les dangers extérieurs ou l'emprise chaque jour plus étroite de la crise, des chefs honnêtes, responsables, tenaces et audacieux. Ils demandent des directives raisonnables, des réformes profondes. Le Parti démocrate populaire les leur propose.

Ces élections vont être pour nos amis une occasion de se compter. Elles leur offrent le moyen de faire triompher dans leur ville ou leur département notre programme qui est un programme de défense républicaine, un programme de probité civique, un programme d'union, un programme social. Ils ne peuvent se dérober.

Nous connaissons l'objection. La politique, disent certains, doit être absolument bannie des assemblées départementales et communales.

Si par politique on entend une bagarre brutale au profit d'intérêts personnels, ou encore des discussions stériles sur les mérites comparés des gouvernements passés, présents ou futurs, nous sommes d'accord.

Mais si l'on veut dire qu'il n'y a aucune différence entre un démocrate populaire, un conservateur, un radical-socialiste et un révolutionnaire marxiste, alors nous protestons.

De même qu'il existe un conservatisme social qui se désintéresse de tout progrès et cherche à consolider les situations acquises, de même le socialisme collectiviste trop souvent tend à favoriser exclusivement une clientèle électorale.

A ces conceptions, il faut opposer notre esprit démocratique et social, notre goût de l'action conquérante. Pour nous, en effet, la politique c'est se dévouer à l'organisation de la cité. Pour nous, la politique c'est faire prévaloir dans la liberté l'intérêt général. Pour nous, la politique, plus simplement c'est « servir ». Cette conception-là est valable sur le plan social comme sur le plan national.

D'ailleurs, conseillers d'arrondissement et conseillers généraux participent à l'élection des sénateurs. Avec le mode actuel de scrutin, dont l'un des vices est de ramener trop souvent les questions d'ordre général à la mesure des intérêts locaux, ils exercent également une influence souvent décisive

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 11, col. 1475-1478, le programme pour les élections législatives de 1924 ; — t. 19, col. 505-512, pour celles de 1928 ; — t. 27, col. 1159-1161, pour celles de 1932.

(2) Cf. *le Petit Démocrate*, 5. 8. 1934, et *le Temps*, 29. 9. 1934, qui a publié des extraits de ce programme.

dans les élections législatives. Ils interviennent ainsi directement dans la vie politique de la nation.

En fait, les assemblées départementales donnent toujours une direction politique à leur circonscription.

Nous lançons donc cet appel à nos camarades : « Entrez dans les Conseils généraux et dans les Conseils d'arrondissement, pour y faire prévaloir nos conceptions et pour y réaliser notre idéal. Il n'y a pas pour vous de meilleur moyen de préparer notre succès aux élections législatives et sénatoriales. »

Nous nous prononçons d'abord et avant tout en faveur de la décentralisation.

Certes, nous voulons, nous aussi, renforcer l'autorité de l'Etat. Mais, en même temps, nous voulons éviter la dictature fasciste ou l'encasernement socialiste. Pour cela, il n'est qu'un moyen : préparer l'organisation économique et administrative des provinces françaises; une méthode : accorder dès maintenant une réelle liberté d'action aux communes ou aux départements.

Dans le système actuel, sénateurs et députés agissent d'en haut par l'intermédiaire du ministre, qui agit lui-même sur le préfet. Les Conseils généraux d'arrondissement et municipaux sont trop souvent enfermés dans un circuit d'influences politiciennes, contraire à un véritable régime démocratique. Nous, nous demandons l'exécution des pouvoirs de la Commission permanente départementale qui dépend du Conseil général, c'est-à-dire d'hommes élus par le suffrage universel, en attendant la création de la région et du Conseil régional.

Nous restons partisans de la R. P. intégrale et régionale, persuadés que ce principe supérieur de justice doit être appliqué, non seulement aux élections législatives, mais à toutes les consultations du suffrage universel.

Pour défendre la valeur du franc et équilibrer le budget, le ministère a commencé de pratiquer une politique de déflation. Le remède serait pire que le mal et risquerait de tuer le malade, si cette déflation n'était généralisée.

Aux diminutions des retraites, des traitements et des salaires, doit correspondre une égale diminution du prix de la vie. Sans un meilleur aménagement des impôts, sans baisse des prix et du loyer de l'argent, la déflation serait une injuste tromperie. Elle aggraverait la sous-consommation et ferait supporter aux seules classes moyennes et ouvrières les conséquences de la crise.

Les élus démocrates populaires ont préconisé dès 1932 certains moyens pratiques de lutter contre la vie chère. Ils persistent à penser que les cahiers des charges des Compagnies concessionnaires des transports en commun, des services d'eau, de gaz et d'électricité, doivent être révisés partout ou cela est possible.

Pour aider le pays à supporter l'effroyable crise économique qu'il traverse, l'Etat, les départements, les communes, doivent entreprendre tout un programme de travaux publics.

Ces travaux ne doivent pas avoir un caractère électoral. Ils ne doivent pas servir à alléger les charges annuelles du budget ou à satisfaire des appétits personnels, mais représenter l'application persévérante d'une politique cohérente. Ils doivent être productifs. A cet effet, nous proposons l'extension des Syndicats de communes et l'élargissement des pouvoirs donnés au Conseil national économique.

La législation de secours aux chômeurs a déjà été améliorée. Ainsi que nous le demandions dès 1931, le taux et la durée des allocations ont été augmentés. De même, et toujours conformément à notre programme, les subventions de l'Etat aux fonds départementaux ont été accrues.

C'est bien. Ce n'est pas suffisant. C'est du pain dignement gagné par eux en travaillant que demandent les chômeurs. C'est ce désir légitime que chaque commune, chaque département, doit s'efforcer de satisfaire. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de pratiquer une grande politique de travaux publics. Le secours de chômage est juste. Il ne doit être largement accordé que lorsque la preuve est faite qu'il est vraiment impossible de procurer aux hommes le travail auquel ils ont droit.

Combien de réformes et d'améliorations s'imposent encore ! Que de départements et de communes où il reste à répandre la lumière, l'énergie et les avantages de l'électricité, — à organiser des transports en commun plus rapides ou plus fréquentés, — à construire des habitations à prix abordables et des logements pour tous, — à créer des écoles, des jardins, des piscines, des hôpitaux, — à mettre plus d'agrément, plus de confort, plus de soleil dans l'existence des habitants de nos villes et de nos campagnes ! Nous insistons notamment sur l'absolue nécessité qu'il y a à voter régulièrement les crédits nécessaires à l'application de la loi Loucheur. Une Caisse de compensation permettrait d'accorder aux chômeurs bénéficiaires de cette loi les délais légitimes auxquels leur situation leur donne droit.

Les familles — et en particulier les familles nombreuses qui sont la vraie richesse de la France — doivent bénéficier de la protection morale et réelle des départements. La lutte contre l'immoralité et le taudis, la répression de la licence des rues, des publications et des spectacles, témoigneront du souci de défendre la vie et la santé de l'enfant et du foyer. Exonérations, ristournes et primes viendront efficacement en aide aux pères de famille nombreuse. L'impôt sur les patentes, créateur de vie chère, impopulaire, mal réparti et si lourd, doit notamment disparaître.

Nous ne méconnaissons pas que les charges et les exonérations seront lourdes pour les départements et les communes. Une réforme des finances locales nous apparaît donc indispensable. Elle doit être liée à la réforme d'ensemble de notre système fiscal.

C'est donc avec confiance que nous lançons cet appel à tous les militants du parti démocrate populaire. Qu'ils entrent résolument en campagne pour assurer le succès du plus grand nombre de ses candidats aux prochaines élections cantonales !

Qu'ils permettent à ses élus de réaliser dans les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement, en collaboration avec le groupe démocrate populaire à la Chambre, le redressement moral et économique que le pays attend !

Qu'ils soient fiers, en face des vieilles formations, de se réclamer de notre idéal français et populaire ! Qu'ils portent à la bataille notre drapeau ! Qu'ils le conduisent à la victoire !

Le Parti radical et radical-socialiste (1).

CITOYENS (2),

Le Parti radical et radical-socialiste n'oublie pas que les prochaines élections ont pour objet de renou-

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 11, col. 1184-1190, le programme pour les élections législatives de 1924 ; — t. 19, col. 481-489, pour celles de 1928 ; — t. 27, col. 1159-1161, pour celles de 1932.

(2) Cf. *la République* (14. 9. 1934) et *le Temps* (15. 9. 34).

veler les assemblées départementales. A ces assemblés il a fourni dans tout le cours de l'histoire républicaine un nombre considérable d'hommes dévoués qui se sont attachés à créer et à développer les institutions scolaires, hygiéniques, sociales, dont la loi ne pouvait donner que la formule abstraite et qu'ils ont rendues vivantes. Notre parti a toujours lutté pour le maintien et l'extension des libertés locales ; l'expérience lui a donné raison ; elle autorise aujourd'hui à demander l'extension du rôle de ces administrations élues qui n'ont jamais failli à leur devoir et peuvent utilement soulager un Etat accablé de fonctions.

Mais, du vœu même de la loi, les assemblées départementales ont aussi un rôle politique. Les représentants de notre parti y traduisent en actes nos doctrines. Il importe donc que ces doctrines soient précisées au regard d'événements qui préoccupent justement la conscience publique.

Contre toute dictature.

Une idée pour nous domine toutes les autres. Nous ne voulons d'aucune dictature quelle qu'elle soit : dictature d'un homme, dictature de groupes, dictature d'un parti. Nous sommes hostiles à toute manifestation de la force d'où qu'elle vienne. Nous pensons que la République, avec le régime de libre discussion qu'elle a créé, ouvre des voies assez larges aux opinions pour nous inviter à proscrire des appels à la violence qui, même après des succès passagers, ont toujours tourné et tourneront toujours au profit de la réaction. Le Parti radical et radical-socialiste se dresse à la fois contre la guerre civile étrangère et contre la guerre civile.

Programme traditionnel.

Nous ne répudions rien de notre programme traditionnel. Nous continuons à défendre la laïcité entendue comme respectueuse de la neutralité et de la mutuelle tolérance.

L'école publique, selon nous, appartient à la nation, à la nation seule et à toute la nation. Nous n'avons cessé, nous ne cesserons pas d'en réclamer la prolongation et de voir dans l'égalité des jeunesses devant l'instruction primaire, secondaire ou supérieure, un des plus sûrs moyens de progrès pour une démocratie.

Nos initiatives, dans cet ordre d'idée, ne pourraient être niées que par la mauvaise foi.

Nous restons attachés à la défense nationale dans un régime qui entend ne provoquer personne mais veut garantir la sécurité du pays.

Nous n'avons pas cessé de croire à la nécessité de l'équilibre budgétaire. C'est pour l'assurer que, depuis 1932, les gouvernements issus de nos rangs se sont imposé, sans souci méprisable de popularité, les tâches les plus rudes. Par ce long effort qui nous a valu tant de périls et tant d'attaques, nous avons pu faire voter quinze milliards de ressources indispensables. La brochure publiée par notre parti fournit sur ce sujet d'indiscutables arguments. Le jour où nous avons été invités à donner notre concours pour la continuation de cette œuvre, on voudra bien reconnaître que nous avons agi avec loyauté et désintéressement. Nous n'avons jamais interrompu notre action pour la défense du franc. Si certaines mesures comme celles qui sont relatives aux retraités peuvent appeler des retouches, nous avons préféré aux solutions de facilité ou d'imagination les décisions qui nous paraissent devoir sauvegarder, en définitive, les intérêts privés aussi bien que ceux de l'Etat.

Problèmes nouveaux, solutions nouvelles.

Mais nous nous rendons bien compte que cette application des règles essentielles du régime républicain ne saurait suffire dans un monde en transformation où des générations nouvelles, des problèmes nouveaux appellent des solutions nouvelles. On nous calomnie quand on nous représente comme fixés dans un dogme.

Le Parti radical et radical-socialiste, s'il ne veut pas s'associer à des promesses irréalisables, à des improvisations, ne refuse rien de ce que conseillent la science, l'observation et la raison.

On dit justement que les problèmes économiques dominent présentement les problèmes politiques. N'est-ce pas nous qui avons créé ce Conseil économique dont le rôle demeure trop effacé mais qui doit, selon nous, jouer un rôle essentiel dans cette réforme de l'Etat, pour laquelle notre concours est acquis, sous condition qu'elle ne menace pas les principes libéraux de la République ?

L'agriculture souffre. Notre parti est fier d'avoir toujours plongé ses racines dans le sol paysan ; il reste dévoué à ces populations rurales qui lui ont toujours été fidèles. C'est grâce à la loi du 10 juillet 1933 et aux lois qui ont suivi que le cours du blé a résisté à un fléchissement qui eût fait tomber son prix à 40 francs et moins par quintal. Aujourd'hui, nous réclamons : la résorption des excédents ; des avances aux agriculteurs, l'échelonnement des ventes, le contrôle rigoureux du marché pour toutes les formes de la production agricole, la répression de la spéculation.

L'industrie et le commerce souffrent aussi. Nous ne sommes point favorables au nationalisme économique ; nous souhaitons le rétablissement des grands courants internationaux mais nous le voulons dans un régime d'accords qui assure à la France le bénéfice d'une légitime et nécessaire réciprocité. Nous avons soutenu et soutiendrons tout programme de grands travaux favorable à la réduction du chômage et à l'équipement de nos communes. L'ouvrier français est gravement atteint par les conséquences d'une inflation de main-d'œuvre qui a suivi l'inflation industrielle dans les activités artificielles de l'après-guerre. Sans préjugé contre le travailleur étranger, nous réclamons une priorité pour le travailleur français, qui a le droit de vivre dans son pays ; nous demandons l'application stricte des lois qui régissent le travail et, en particulier, de la loi de huit heures.

Les statistiques enregistrent une baisse du coût de la vie ; il faut la poursuivre et la généraliser.

La politique étrangère.

Les progrès sociaux, les redressements intérieurs ne sont possibles que dans le cadre de la paix. Nous le savons. Nous eussions voulu, par la politique généreuse que nous avons pratiquée ou soutenue, rapprocher de nous le peuple allemand ; nous avons, du moins, travaillé à rétablir de bonnes relations avec des adversaires d'hier comme les Turcs et les Bulgares.

Citoyens, quand on nous accusera de manquer d'audace, rappelez au milieu de quelles difficultés nous avons, avant tous autres, et contre beaucoup, réalisé la politique hardie qui se traduit par l'entrée à la Société des Nations de l'Union soviétique, d'un pays de 168 millions d'habitants, notre collaborateur désormais dans l'œuvre générale de protection de la paix. C'est un grand événement ; nous pensons avoir largement travaillé à le provoquer. Pour l'apprécier, que l'on se rappelle le temps où l'on redoutait une conjonction de l'Allemagne et de la Russie.

L'œuvre de justice.

Citoyens, tels sont nos actes, plus méritoires que des promesses. S'il s'agit de faits soumis à la justice, nous entendrons voir punir tous les coupables quels qu'ils soient, mais aussi protéger tous les innocents contre le cynisme impuni de la diffamation.

Parce qu'il a pris beaucoup de responsabilités, le Parti radical et radical-socialiste a subi beaucoup de critiques. Il s'adresse avec confiance à la raison et au bon sens du corps électoral. Il ne veut ni retour au passé ni aventure. Il a confiance de rester, par son attachement au régime et au pays, l'axe de la politique nationale et républicaine.

Le président : EDOUARD HERRIOT.
Les vice-présidents : DELTHIL, MOUNIÉ, EMILE BENDER, *sénateurs;* WILLIAM BERTRAND, MARCHANDEAU, MARTINAUD-DEPLAT, *députés;* ALFRED DOMINIQUE, GABORIAUD, PFEIFFER, Mme SCHREIBER-RIPAULT, ROBERT-LOUIS, TÊTE.
Les secrétaires : ANDRÉ LIAUTEY, RAVEL, BOUSGARBIES, JEAN ZAY, CHICHERY, DASQUE, ROLLAND, BRUYAS, *députés ;* GEORGES RICOU, MICHEL CURINIER, MARCEL BLOCH, Mme ELIANE BRAULT, Mme ODETTE SIMON, CHALIGNE, SANGUINETTI.
Le secrétaire général : RAOUL AUBAUD, *député.*
Le trésorier général : LOUIS BESSE.
Le secrétaire général adjoint : COLLEDEBŒUF.

Le Parti socialiste de France (Union Jean Jaurès)

Circulaire du secrétaire général [1].

CHER CAMARADE,

Dans sa dernière séance, le Bureau exécutif a décidé qu'aucune assemblée de parti n'aurait lieu avant les élections cantonales, mais il a été convenu qu'un Congrès national extraordinaire se réunirait après les élections, et avant la rentrée parlementaire, c'est-à-dire dans la seconde quinzaine d'oc-

(1) Le Parti socialiste de France — appelé aussi Parti néo-socialiste — fut fondé le 5 novembre 1933 par MM. Déat, Cayrel, Marquet, Renaudel, Deschizeaux, Lafont et Mont, exclus du Parti socialiste français (S. F. I. O.) pour des raisons de discipline.

Le nouveau parti groupe au Parlement 31 députés et 2 sénateurs. L'un d'eux, M. Adrien Marquet, député de la Gironde, est actuellement ministre du Travail.

Il a pour organe officiel la *Vie socialiste.*

Le bureau du parti est ainsi composé :

Claude Bonnier, Pierre Crouzet, Gabriel Grimald, Henry Hauck, Gabriel Lafaye, *député de la Gironde ;* Ernest Lafont, *député des Hautes-Alpes ;* Jacques Laignel, Barthélemy Montagnon, *député de Paris ;* Pierre Renaudel, *député du Var ;* Marcel Déat, *député de Paris, secrétaire général du Parti socialiste de France.*

Voici le texte des principaux articles des statuts adoptés par le premier Congrès national du Parti socialiste de France, le 3 décembre 1933 :

« Constitution du Parti.

» ARTICLE 1er. — Le Parti socialiste de France (Union Jean-Jaurès) est fondé sur les principes suivants :

» I. — Pour préparer l'avènement d'une société socialiste, construction d'un ordre social dans lequel la collectivité nationale, contrôlant la production et les échanges capitalistes, et prenant appui sur un syndicalisme généralisé, assurera aux travailleurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture le bien-être et la liberté.

» II. — Accession au pouvoir politique par la constitution d'une majorité démocratique par le rassemblement des forces anticapitalistes et par l'alliance entre le prolétariat, le monde paysan et les classes moyennes.

» III. — Etablissement d'une république sociale qui, assurant l'exercice des libertés essentielles (suffrage universel, droit syndical, liberté d'opinion), usera de son autorité pour subordonner la puissance et les privilèges capitalistes à l'intérêt général de la nation et pour réduire ou abolir les profits capitalistes des trusts, de la haute finance et de la spéculation, fauteurs de misère et de désordre.

» IV. — Création d'un Etat moderne puissant et bien organisé, dans lequel la fonction publique, emportant responsabilité, sera moralisée, tant au point de vue parlementaire qu'au point de vue administratif.

» V. — Sur le plan international, recherche de l'accord avec les organisations ouvrières et socialistes des autres pays, attachement à la S. D. N. et au B. I. T. qui préparent seuls actuellement une véritable Fédération politique et économique des peuples, organisation de la défense nationale en liaison avec l'organisation de la paix et du désarmement général, progressif, simultané et contrôlé, lutte contre le fascisme par la consolidation et le développement des démocraties, pour l'affranchissement des travailleurs et l'établissement définitif de la paix entre les nations.

» ART. 2. — Le titre du parti est : « Parti socialiste de France (Union Jean-Jaurès). » [...]

Organismes centraux.

» ART. 15. — La direction du parti appartient au parti lui-même, c'est-à-dire à son Congrès national annuel. [...]

» ART. 21. — Dans l'intervalle des Congrès nationaux la direction du Parti appartient au Conseil central. Dans l'intervalle des séances du Conseil central, elle appartient au Bureau exécutif.

» ART. 22. — Le Conseil central est composé de 50 membres élus par le Congrès national. [...]

» ART. 23. — Le Conseil central sera convoqué en réunion ordinaire trois fois par an et en réunion extraordinaire chaque fois que la demande en sera faite par le tiers des membres, ou que le Bureau exécutif le jugera nécessaire.

» En outre, le Conseil central se réunira aussitôt après le Congrès national pour choisir dans son sein le Bureau exécutif, la Commission de contrôle et la Commission de discipline.

» ART. 24. — Le Bureau exécutif est composé de dix membres nommés par le Conseil central. Il comprend six membres, dont le secrétaire général, le trésorier, le secrétaire des équipes d'action et le secrétaire des équipes techniques, et quatre membres parlementaires, dont le président et le secrétaire général du groupe. [...]

Groupe parlementaire.

» ART. 28. — Le groupe parlementaire du Parti socialiste de France se compose des élus membres du Parti. Il établit lui-même son règlement.

» ART. 29. — Le groupe parlementaire détermine son action et sa tactique parlementaires dans le cadre des décisions du parti. Il en est responsable devant le Congrès national, auquel il soumet un rapport défendu par les orateurs qu'il mandate à cet effet. » [...]

— La circulaire que nous donnons a été adressée par M. MARCEL DÉAT, secrétaire général du parti, aux secrétaires fédéraux, le 28. 8. 1934. — Cf. *la Vie socialiste,* 20. 9. 1934. — *La Vie socialiste* fait suivre cette circulaire de l'appel qui suit :

« CITOYENS,

» La crise s'aggrave. Le chômage augmente. Ouvriers, agriculteurs et commerçants sont durement touchés. Les chances du fascisme, de la dictature et de la guerre s'accroissent.

» Les élections cantonales auront donc un sens politique. Le pays dira sa volonté de sortir du gâchis.

» Mais on n'en sortira que si une majorité affirme son accord sur un « plan d'action ».

» L'échec de la législature, qui risque d'entraîner la perte de la République, est dû d'abord à la division de la majorité. Il n'y a pas eu de majorité cohérente, malgré la volonté du pays, parce que les partis n'avaient pas conclu devant les électeurs un contrat pour l'action. Et demain, ils recommenceront, jusqu'à la catastrophe finale.

» Il ne s'agit plus seulement de se désister à un second tour de scrutin en vertu de vagues affinités doctrinales, et

tobre. Sur la date, le lieu et l'ordre du jour de ce Congrès, vous serez naturellement renseigné en temps utile. Vous pouvez d'ailleurs dès maintenant consacrer à sa préparation une partie de vos efforts, l'orientation générale du parti ne pouvant manquer d'être au centre des préoccupations des délégués.

Je vous rappelle par la même occasion que vous devez pour le début d'octobre fournir au secrétariat général du parti le résultat du referendum relatif à la réforme électorale.

En ce qui concerne les élections cantonales, je vous prie de faire le nécessaire pour que le Bureau exécutif connaisse exactement, et dans le plus bref délai, la situation exacte dans votre Fédération : candidats présentés, candidats adverses, programme local et régional, tactique envisagée au second tour de scrutin, etc. Vous voudrez bien à cet égard vous référer à la résolution votée par le Conseil central du parti, le 8 juillet dernier. Je vous soumets au surplus les quelques considérations suivantes :

Le parti communiste et le parti socialiste S. F. I. O. entendent donner aux élections cantonales un sens et une portée de politique générale. Le parti radical-socialiste ne manquera pas de son côté de faire effort pour conserver au mieux ses positions. Nous ne pouvons donc négliger cet aspect de la lutte, d'autant que c'est en somme la première fois que nous paraîtrons en tant que Parti socialiste de France dans une compétition électorale.

Nous serons naturellement sollicités et repoussés tour à tour de divers côtés, et la tactique des adversaires de droite et de gauche consistera vraisemblablement à nous sommer de choisir entre les deux blocs, celui qu'animent les « nationaux » et celui qu'animent les communistes. Du même coup, on nous invitera à dire si nous sommes pour la trêve, et intégrés à la majorité gouvernementale, ou contre elle, c'est-à-dire dans l'opposition, aux côtés de l'extrême gauche.

Avant tout, il faudra conserver et affirmer l'originalité de notre mouvement, en évitant d'apparaître, soit comme l'aile gauche d'une formation de droite, soit comme l'aile droite d'une formation de gauche. En ce qui concerne le front unique, le front commun ou toute formation unitaire, englobant les communistes, et prenant par exemple le nom de « bloc des rouges », la meilleure position paraît devoir être celle-ci : ne pas nier *a priori* l'intérêt et l'utilité d'un barrage maximum contre un fascisme éventuel, reconnaître que ce barrage a fâcheusement fait défaut le 6 février, mais insister aussitôt sur l'insuffisance de toute formation négative, où l'accord n'existe que sur des formules « anti ». Partir de là pour analyser les équivoques du front unique et du front commun : impossibilité de concilier la prise violente du pouvoir avec la conquête du suffrage universel ; la dictature du prolétariat et l'action d'un gouvernement énergique, mais démocratique ; la conception d'une économie socialiste intégrale substituée, même par étapes, une fois le pouvoir aux mains du prolétariat, à l'économie capitaliste, et l'application d'un « plan » à la manière des socialistes belges.

Insister d'autre part sur le problème de la défense nationale, dans ses rapports avec la politique extérieure. Montrer que Léon Blum pousse à la même politique que Barthou, en fonction de l'encerclement de l'Allemagne hitlérienne et de l'alliance russe. L'attitude des communistes français ne s'expliquant que par des préoccupations russes, que devient la lutte contre « la guerre » en général, et que peut signifier désormais le défaitisme révolutionnaire, la transformation de la guerre impérialiste en guerre civile ? Dès que la Russie est attaquée et que la France capitaliste marche à ses côtés, le devoir des communistes est de combattre héroïquement.

Que devient la lutte des socialistes S. F. I. O. contre « toutes les guerres » ? Ils sont à la remorque de la politique russe, eux aussi, et ils risquent de nous entraîner dans la catastrophe, à propos par exemple du chemin de fer de l'Est chinois, ce à quoi nous nous refusons. Il faut faire, dans le cadre de la S. D. N., une politique de paix qui repose sur la collaboration réelle des peuples et sur le désarmement, et éviter au même degré la politique des alliances militaires et la politique des croisades révolutionnaires.

Ces équivoques dénoncées, insister sur la mortelle sottise d'une guerre civile qui naîtrait du heurt des deux blocs antagonistes, également négateurs et incapables de gouverner, autrement que par une dictature blanche ou rouge. Demander inlassablement, à droite et à gauche, sur quel programme commun de gouvernement on s'appuie, ce qu'on propose au pays « pour en sortir ». Demander particulièrement aux socialistes S. F. I. O. si, cette fois, ils sont décidés à collaborer au gouvernement, étant bien entendu qu'ils ne peuvent espérer obtenir à eux seuls la majorité absolue ni même avec les seuls communistes. Rappeler à ce propos les jongleries de de la politique de soutien à éclipse et les responsa-

---

simplement pour barrer la route à l'adversaire. Il s'agit d'affirmer son accord sur des mesures immédiates de salut public.

» C'est pourquoi, laissant de côté les vaines querelles doctrinales, le Parti socialiste de France vous invite à vous prononcer d'abord sur un programme clair et simple, volontairement limité, et qui doit servir de plate-forme commune à toutes les victimes de la crise économique, à tous ceux qui veulent « en sortir », sans rien abandonner des libertés conquises dans le passé.

» Ce plan, que nous avons établi dès février, dont les idées directrices coïncident avec celles des Etats généraux du travail, de la C. G. T., des anciens combattants, de tous les groupements qui ont su se dégager des vieilles formules politiciennes, en voici les points principaux :

» *Souveraineté de la nation dans l'ordre économique* : organisation méthodique de l'économie pour sortir du désordre et de la crise.

» *Réglementation du travail* ; « codes » particuliers réglementant la vie des industries, minimum de salaire, protection du travail français.

» *Grands travaux pour résorber le chômage* et aider à la reprise économique en assurant le « droit au travail » de chaque producteur.

» *Contrôle et direction du crédit* pour assurer à l'industrie, au commerce et à l'agriculture la possibilité de sortir du marasme.

» *Création d'un office professionnel du blé* et des produits agricoles ; organisation de la profession agricole par le syndicalisme agraire.

» *Imposer à tous les intérêts particuliers la discipline de l'intérêt général.*

» *Balayer les parasites et supprimer les privilèges*, voilà la tâche qui s'impose pour demain.

» *Pour accomplir cette tâche, il faut un outil : l'Etat.*

» L'Etat actuel doit être transformé. Nous demandons que cette transformation soit faite par une *Assemblée constituante* élue au suffrage universel.

» Citoyens,

» Sur le nom de nos candidats, sous le signe de notre jeune parti se grouperont tous ceux, républicains, démocrates, socialistes, qui n'acceptent pas la formule d'immobilité du ministère de « trêve », qui, pour lutter contre la réaction sous toutes ses formes, sentent la nécessité de régénérer la vie publique dans la propreté, et qui rejettent les formules vieillies et les habiletés mesquines.

» Contre la crise, pour une économie nouvelle, pour un Etat nouveau, rassemblement !... »

bilités encourues depuis 1932, la chute du ministère Daladier en octobre, etc.

Dénoncer avec la même vigueur les impuissances de la droite, la faillite du capitalisme libéral, montrer la nécessité d'une révolution préventive et dirigée, qui transforme l'Etat et l'économie. Du même coup, refuser de s'intégrer à toute combinaison électorale ou parlementaire qui préparerait une concentration ou un mauvais replâtrage cartelliste, avec rechute à l'impuissance et reconstitution d'un « marais » ou d'un centre immobile et inorganique.

Reste le problème des désistements : il est difficile d'établir une règle rigide, car il faut évidemment tenir compte des personnes et des circonstances locales. Mais le meilleur moyen de garder notre indépendance, même dans les désistements, sera de les conditionner par le programme, d'exiger des déclarations nettes des bénéficiaires éventuels de nos voix au second tour, de les amener ainsi à prendre position pour la réforme de l'Etat et de l'économie, dans le cadre d'une démocratie rénovée. Ne pas négliger pendant toute la campagne de mettre en bonne place l'appel à la Constituante, repoussée par les radicaux, jusqu'à nouvel ordre, par timidité, routine et conservatisme parlementaire; repoussée également par les socialistes S. F. I. O. par routine et conservatisme révolutionnaire.

Cet ensemble de suggestions doit permettre à nos candidats de prendre une position nette. S'ils doivent éventuellement être bénéficiaires de certains désistements, la référence au programme est encore le meilleur moyen d'éviter les engagements dangereux ou humiliants. Une campagne énergiquement menée sur ces thèmes, dans l'atmosphère de désarroi et d'attente qui est celle du pays, doit nous permettre de grouper partout des sympathies en nombre, et d'accroître le rayonnement de notre jeune parti, en consolidant nos organisations et en en créant de nouvelles.

Il va de soi que le Secrétariat général demeure à la disposition de tous les candidats pour leur fournir la documentation dont ils pourraient avoir besoin. Nous comptons de même que durant cette période la correspondance avec les secrétaires fédéraux sera particulièrement active.

Je vous prie de croire, cher camarade, à mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire général.

Le Parti socialiste (S. F. I. O). (1).

Aux travailleurs de France (2).

Les 7 et 14 octobre, vous allez être appelés aux urnes pour renouveler les conseillers généraux et d'arrondissement.

Aujourd'hui comme hier, mais avec plus de force encore, nous soulignons le caractère nettement politique des élections cantonales.

Les élus cantonaux sont électeurs de droit au collège sénatorial, gèrent les finances du département, appliquent une partie des lois d'assistance, contrôlent l'administration préfectorale ; tous les candidats se réclament d'un parti ; journaux, ministres, chefs de groupe ne manquent pas de tirer profit le cas échéant des résultats du scrutin.

Mais à ces considérations permanentes viennent s'ajouter cette fois des éléments d'un autre ordre.

Le suffrage universel bafoué.

Au lendemain du 6 février, sous la pression de l'émeute fasciste, un Gouvernement dit de trêve nationale a pris le pouvoir au mépris de la volonté du suffrage universel, exprimée aux élections législatives de 1932.

Réactionnaires, radicaux, néo-socialistes se sont rassemblés dans une coalition gouvernementale et parlementaire qui depuis plus de six mois, sans direction et sans programme, se révèle totalement impuissante à faire face aux événements.

La crise économique.

Venue plus tard que dans certains autres pays plus industrialisés, la crise économique mondiale finalement a atteint notre pays.

Le chômage augmente, la misère étend ses ravages. L'industrie, le commerce, l'agriculture se débattent dans une gêne et des difficultés croissantes.

Prisonniers de leurs origines contradictoires et des puissances financières troubles qui les soutiennent, les hommes du gouvernement actuel sont tout à fait incapables de combattre avec l'énergie nécessaire les partis de réaction fasciste qui préparent publiquement un coup de force; de même qu'ils ne font rien pour porter remède aux terribles effets de la crise.

Politique de réaction.

Décrets-lois, politique de déflation, diminution des traitements et salaires malgré la persistance de la vie chère, charges fiscales nouvelles accablant surtout les classes laborieuses, augmentation des dépenses militaires, compression des budgets d'assistance et d'instruction publique : c'est en tout le contre-pied de ce que devrait être une politique démocratique et de ce qu'exigerait la période redoutable que traverse notre génération.

Des millions d'hommes ne savent comment ils vivront demain, les structures économiques et les institutions politiques menacent ruine, la guerre qui rôde risque d'un moment à l'autre de donner le dernier coup à la civilisation et à l'espérance humaine.

Le devoir des électeurs.

Vous direz ce que vous pensez sur tout cela, sur les doctrines et les partis, sur le sort qui vous est fait, sur l'orientation sociale que vous désirez, au moment des élections cantonales. Vous exigerez des hommes qui solliciteront vos suffrages, de la franchise et de la clarté.

Le mal est là, partout et profond. Il ne s'agit plus de remettre à plus tard le remède.

Les esprits sérieux et réfléchis savent parfaitement qu'il sera bientôt trop tard et qu'on n'évitera pas la catastrophe si n'interviennent pas des premières mesures promptes et efficaces.

Le programme socialiste.

Ces mesures, le Parti socialiste vous les a proposées, lors de son dernier Congrès national, en vue d'assurer coûte que coûte et sans délai :

(1) Section française de l'Internationale ouvrière. — Cf. *D. C.*, t. 11, col. 1180-1182, le programme pour les élections de 1924 ; — t. 19, col. 464-472, pour celles de 1928 ; — t. 27, col. 1168-1171, pour celles de 1932 ; voir également t. 26, col. 372-374, le manifeste du parti à l'occasion des élections cantonales des 18 et 25 octobre 1931.

(2) Cf. *le Populaire*, numéro spécial du 1er septembre 1934. — Les sous-titres appartiennent à l'organe socialiste.

du travail aux chômeurs,
des clients aux producteurs et commerçants,
des débouchés aux cultivateurs,
la sécurité aux épargnants,
la garantie du lendemain à tous.

Nous vous les rappelons dans ce manifeste :

Codes de travail comportant durée réduite et salaire constant.

Réalisation de grands travaux financés par l'épargne régionale.

Socialisation du crédit et des assurances.

Organisation de l'économie agricole par la création d'offices publics et de coopératives de répartition.

Socialisation des grandes industries monopolisées, chemins de fer, mines, électricité, etc., afin d'entraîner par l'abaissement des tarifs une réduction générale des prix de base profitant à toute l'économie.

Détente fiscale poussée jusqu'à l'extrême hardiesse et répression de la fraude poussée jusqu'à l'extrême rigueur.

Organisation démocratique de la presse, de la radiodiffusion, de tous les moyens de communication de la pensée.

Refonte administrative sur la base de l'autonomie régionale.

Refonte gouvernementale dotant l'Etat d'organes appropriés à sa fonction économique et assurant l'exercice d'une véritable souveraineté populaire.

Partout des candidats socialistes.

Le Parti socialiste présentera partout des candidats sur ce programme.

Votez pour eux, donnez-leur la victoire.

C'est votre liberté et vos conditions d'existence que vous défendrez.

C'est le fascisme assassin que vous briserez définitivement, comme nous l'avons, avec vous, fait reculer le 12 février en jetant dans la rue du vieux Paris et de toute la province des centaines de mille de travailleurs résolus, pour sauver la République et l'arracher des mains de ceux qui l'abandonnent ou la trahissent.

C'est la paix que vous consoliderez.

C'est le socialisme enfin qui, remplaçant au pouvoir l'oligarchie financière et industrielle qui vous opprime et vous dépouille, vous appellera aux nobles et féconds efforts vers cet objectif lumineux : l'affranchissement du travail et la justice sociale.

Pour le Conseil national :
Le secrétaire général,
PAUL FAURE.

Pour le groupe socialiste au Parlement :
Le président,
LÉON BLUM.

Le Parti communiste français (S. F. I. C.) (1).

Aux travailleurs de France (2).

A l'occasion des élections cantonales des 7 et 14 octobre prochain, les travailleurs auront à donner leur opinion sur la politique du gouvernement d'Union nationale, issu de la tentative fasciste du 6 février.

Sous le signe de la « trêve et de l'apaisement », les écumeurs de l'épargne publique volent en toute liberté ; la pourriture du régime s'étale partout, les impôts des grands capitalistes sont dégrevés.

Par contre, les décrets-lois ont porté la hache dans les traitements et retraites des petits et moyens fonctionnaires, des cheminots et des travailleurs de l'Etat. Les vieux retraités sont frappés. Les anciens combattants sont soumis à une diminution de 3 % sur leurs pensions.

Les ouvriers sont attaqués par les patrons de l'industrie privée, qui suivent l'exemple de l'Etat et veulent à nouveau diminuer les salaires.

Les paysans vendent le blé, le bétail et les divers produits à bas prix, alors que le pain et la viande sont chers. Les huissiers s'abattent sur les campagnes comme des oiseaux de malheur. Les saisies deviennent de plus en plus nombreuses.

La terre ne nourrit pas ceux qui la travaillent, elle engraisse les spéculateurs et les gros exploiteurs.

Les petits commerçants sont écrasés d'impôts. Leur chiffre d'affaires diminue en raison de l'amoindrissement de la capacité d'achat de la population laborieuse, la faillite les guette. Par contre, les grands magasins bénéficient de la réforme fiscale. Les rois du commerce écrasent les petits boutiquiers.

Où passent les milliards votés ?

Des milliards d'économies sur le dos des fonctionnaires, des cheminots, des travailleurs de l'Etat et des anciens combattants, tous frappés par les décrets-lois !

Des économies sur le dos des chômeurs, radiés par milliers, et des malheureux vieillards dont toute une existence de travail se termine dans le dénuement !

Des économies au détriment de l'instruction des enfants du peuple. Le gouvernement réduit les crédits pour la construction des écoles. Alors que partout les classes sont surpeuplées, il se dispose à supprimer plusieurs milliers de postes d'instituteurs.

Pas d'argent pour soulager les paysans travailleurs, les petits commerçants et artisans frappés par la crise !

Mais 3 200 millions de plus sont prévus pour les armements en 1934. Pas d'argent pour sauver la vie des travailleurs ! Des milliards pour la prochaine guerre.

Les nations impérialistes, armées jusqu'aux dents, se préparent avec fièvre. Les aventuriers fascistes promènent des torches enflammées sur le monde. Aussi bien en Extrême-Orient, où les provocations japonaises se sont jusqu'ici heurtées à la volonté inébranlable de paix de l'U. R. S. S., qu'en Europe, où le danger d'une nouvelle tuerie plane sur les têtes des travailleurs.

Les dernières provocations de l'impérialisme japonais soulignent la volonté des bandits capitalistes d'attaquer le pays du socialisme vainqueur, le pays où il n'y a ni crise ni chômage, et vers lequel les exploités du monde entier tournent leurs regards.

La guerre aéro-chimique menace non seulement les combattants, mais les vieillards, les infirmes, les malades, les femmes et les enfants. La tuberculose, fille des taudis, ne suffit pas ; on nous réserve la tuberculose occasionnée par les gaz.

Les ennemis du peuple veulent le fascisme.

C'est pour appliquer cette politique qui conduit les travailleurs à une misère encore plus grande et

(1) Section française de l'Internationale communiste. — Voir *D. C.*, t. 11, col. 1176-1179, le programme pour les élections législatives de 1924 ; — t. 19, col. 461-464, pour celles de 1928 ; — t. 27, col. 1158, pour celles de 1932.

(2) *Manifeste du parti communiste pour les élections cantonales*, collection « Les publications révolutionnaires ». — Tous les sous-titres figurent dans la brochure.

à une nouvelle hécatombe, bien pire que celle d'il y a vingt ans, que les dirigeants veulent instaurer le fascisme en France. Ils veulent fouler aux pieds nos libertés si chèrement acquises, ils veulent imposer à la population travailleuse de la ville et des champs l'oppression la plus odieuse et la conduire à la guerre.

Hitler et Goering, assassins, incendiaires et bourreaux du peuple allemand, ont des imitateurs et des laudateurs. Le colonel Jean Renaud, chef de la « Solidarité française », vante les beautés de l'hitlérisme; les de La Rocque, les Taittinger, les Maurras, les Hennessy et consorts, songent à faire dans notre pays ce qu'ont fait les hitlériens et les mussoliniens.

Ces ennemis de notre pays, ces chefs de bande, capables de tous les crimes, ces ennemis des libertés démocratiques, ces agents du grand capital, sont couverts par le gouvernement d'Union nationale.

Le gouvernement de « trêve et d'apaisement », qui a couché 18 ouvriers sur le pavé, protège les assassins fascistes. Tardieu est leur agent direct au sein du gouvernement. Le général Weygand est membre des Croix de Feu. Les cadres supérieurs de l'armée issus de la grande bourgeoisie sont en liaison étroite avec les bandes fascistes.

Les dirigeants du fascisme français se préparent à renouveler un nouveau 6 février; ils se préparent à effectuer leur besogne d'incendiaires, de provocateurs et d'assassins soi-disant au nom de l'ordre. Ils osent se présenter comme les défenseurs de la moralité et de l'honnêteté. Tous les clans de la bourgeoisie sont corrompus comme le régime lui-même, mais il est hautement significatif de voir que les fascistes prennent pour porte-drapeau les individus les plus tarés, les plus corrompus, un Chiappe ami et protecteur d'escrocs, un Tardieu dont le nom est synonyme de concussion et de malhonnêteté.

Il faut barrer la route au fascisme et à la guerre.

Pendant les journées de février, les travailleurs infligèrent de sérieux échecs au fascisme. Ils lui infligeront de nouvelles et cuisantes défaites.

Le parti communiste, qui dès le 6 février organisa la riposte ouvrière au fascisme, réalisa la manifestation héroïque du 9 février, place de la République, et lança toutes ses forces dans la grande grève du 12 février, a œuvré de toute son énergie à la réalisation de l'unité d'action contre le fascisme et la guerre.

Le parti communiste a le grand mérite d'avoir puissamment contribué à faire refluer la vague fasciste. Ses efforts persévérants pour rassembler les travailleurs ont été couronnés de succès. Le 27 juillet, un pacte d'unité d'action contre le fascisme et la guerre était conclu entre le parti communiste et le parti socialiste.

L'unité d'action, dont nous saluons la réalisation avec joie, a permis non seulement à Paris, mais dans des dizaines de villes, le rassemblement des travailleurs luttant côte à côte contre l'ennemi commun.

Aux ouvriers fraternellement unis dans l'action commune doit se joindre toute la population laborieuse que le fascisme menace et devant qui les capitalistes agitent l'épouvantail du communisme.

Paysans, travailleurs, petits commerçants, petits artisans, à qui malgré tant d'alléchantes promesses, le fascisme, s'il était victorieux, ne donnerait qu'un surcroît de gêne et de misère, ne peuvent défendre leurs revendications qu'en s'associant aux ouvriers.

Les ouvriers sont solidaires des paysans, des petits commerçants, des petits épargnants. Ils sont victimes les uns et les autres, quoique de manière différente, de l'exploitation et de la spéculation capitalistes; la misère des uns fait celle des autres.

Que ceux à qui on essaye de faire peur en leur parlant de la Révolution en termes horrifiants, songent aux torrents de sang qu'a fait couler le fascisme, à la politique d'assassinats menée par des sadiques et des invertis; qu'ils songent aussi à la débâcle économique du fascisme, dont la situation catastrophique du mark offre un témoignage particulièrement éloquent.

Ce ne sont pas les communistes qui veulent déposséder les petits commerçants, les paysans travailleurs et les épargnants; les fascistes, payés et commandés par les grands capitalistes, sont les détrousseurs des petites gens.

Le fascisme, c'est la misère pour les travailleurs, la ruine pour les classes moyennes, la course à la guerre, l'oppression, l'assassinat et la barbarie.

Ouvriers, salariés de l'Etat, paysans travailleurs, petits commerçants, petits épargnants, travailleurs intellectuels, hommes, femmes, jeunes!

Le parti communiste, qui s'est fixé pour tâche de faire échec au fascisme et de travailler à rassembler toutes les forces antifascistes et antiguerrières, fait appel à vous. Il vous appelle à vous unir sur son programme de lutte et de libération du monde du travail. Il vous demande de faire des élections cantonales une grande démonstration populaire contre le fascisme et la guerre.

Luttez ensemble

contre le fascisme et la guerre.

Dissolution et désarmement des ligues fascistes.

Représentation proportionnelle et dissolution de la Chambre des députés.

Abrogation de la loi qui a augmenté les dépenses militaires de 3 200 millions et réduction des budgets de guerre.

Lutte contre le mensonge de la défense passive contre les manœuvres aériennes.

Défense de l'Union soviétique, patrie des travailleurs du monde entier.

Libération de Thaelmann et de tous les antifascistes.

Droit de libre disposition jusques et y compris la séparation d'avec l'Etat français pour le peuple d'Alsace-Lorraine. Indépendance des colonies.

Pour la défense des revendications ouvrières.

Abrogation des décrets-lois du gouvernement d'Union nationale.

Contre toute diminution de salaires, traitements et retraites.

Semaine de quarante heures sans diminution de salaires.

Contrats collectifs garantissant les salaires.

Assurance-chômage aux frais de l'Etat et du patronat.

Droit d'inscription sans restriction pour tous les chômeurs.

Ouverture de travaux d'utilité ouvrière et paysanne (écoles, hôpitaux, chemins vicinaux, travaux d'irrigation, etc.).

Pour les travailleurs immigrés.

Elargissement aux ouvriers immigrés du droit de vote, du droit de grève et du droit de gestion des caisses de secours et d'assurances sociales.

Annulation de toutes mesures d'expulsion, de refoulement et d'interdiction de séjour. — Liberté d'embauche et de presse.

Abolition des décrets Tardieu contre les travailleurs immigrés. — Allocations de chômage sans restriction. — Droit de vote et d'éligibilité pour les délégués mineurs. — Carte d'identité gratuite pour les chômeurs et les jeunes.

Pour les paysans travailleurs.

Allocations de crise en compensation des pertes subies par la baisse et la mévente des produits. — Moratoire des impôts et des dettes. — Révision de la loi sur le métayage. — Réduction des fermages. — Suspension des saisies.

Les communistes soutiennent de toutes leurs forces l'action des paysans qui, devant les scandales du blé qu'ils ne vendent pas ou vendent au-dessous du tarif, veulent payer en blé ou ne pas payer.

Pour les artisans et petits commerçants.

Allocations de crise en compensation des pertes subies. — Revision des baux. — Suspension des saisies. — Dégrèvements d'impôts.

Pour les jeunes.

Le parti communiste montre la voie de la libération, la voie de la lutte de classes aux jeunes travailleurs durement frappés par la crise et que les bourgeois essayent de fourvoyer dans une soi-disant lutte de générations.

Il les appelle à combattre avec les adultes :

Contre les deux ans. — Contre la militarisation et les camps de travail forcé.

Pour le droit à l'allocation de chômage comme les adultes. — Pour le salaire de garantie et d'apprentissage payé. — Pour le droit de vote à partir de dix-huit ans, y compris soldats et marins. — Pour l'abrogation des dispositions concernant l'arrêt du recrutement des fonctionnaires.

Pour les soldats.

Prêt à un franc. — Nourriture saine et abondante. — Quarante-cinq jours de permission par an avec voyage gratuit. — Suppression des périodes de réserve.

Pour les femmes

Droits civils et politiques égaux à ceux de l'homme. — A travail égal, salaire égal. — Congé obligatoire payé deux mois avant et deux mois après l'accouchement.

Pour les anciens combattants.

Abrogation du prélèvement de 3 % sur les pensions. — Maintien intégral des droits acquis. — Abrogation de la loi sur la revision des pensions. — Payement de l'indemnité de vivres et d'entretien aux anciens prisonniers de guerre. — Prorogation illimitée des délais d'instance. — Rétablissement de la présomption d'origine pour les après-guerre.

Le parti communiste appelle les anciens combattants à unir leurs forces pour la défense de leurs droits acquis. Il les met en garde contre toutes les manœuvres de division auxquelles se livrent les politiciens fascistes de l'U. N. C. en vue d'affaiblir la puissance collective des survivants de la guerre.

A ce programme général s'ajoutent les revendications concernant les écoles, insuffisantes en de nombreux endroits, les routes, les chemins, les moyens de transport, l'électrification des campagnes, l'eau, etc., qui, dans chaque département, seront défendues par les organisations et les candidats communistes.

Il faut battre les candidats du fascisme.

Le parti communiste, parti de la révolution prolétarienne qui poursuit sans relâche son objectif de renversement du régime capitaliste, qui veut conduire les masses laborieuses à leur libération par l'instauration des Soviets en France, est le parti de l'unité d'action de tous les travailleurs de la ville et des champs contre le grand capital, contre le fascisme et la guerre. C'est pourquoi il entend appliquer sa politique classe contre classe, pour dresser le bloc des travailleurs contre le capitalisme.

En 1931, à l'occasion des élections cantonales, on lisait dans notre programme : « Pour assurer leur unité d'action, le parti communiste propose à tous les travailleurs, en particulier aux ouvriers socialistes, de réaliser un front unique de combat sur la base de la défense des revendications immédiates de la classe ouvrière, de la lutte pour la défense de l'U. R. S. S. et pour la paix, de la lutte pour l'amnistie intégrale, en élisant en commun dans les usines et les localités leurs Comités de front unique.

» Le parti communiste déclare que, dans de tels cas, il préconisera lors des élections le désistement public du candidat communiste ou socialiste en faveur du plus favorisé. »

Ce qui ne put être réalisé à ce moment peut l'être maintenant : le parti communiste et le parti socialiste ont signé un pacte d'unité de lutte.

Ensemble, les travailleurs socialistes et communistes dressent le barrage contre le fascisme.

Ensemble, au deuxième tour de scrutin, ils mettront en échec les candidats du fascisme (1).

Le parti communiste, qui appelle les travailleurs à se prononcer pour son programme de lutte de classe et qui entend présenter des candidats partout, proclame sa volonté de battre les candidats du grand capital et du fascisme.

Au deuxième tour de scrutin, partout où le candidat socialiste arrivera avant le candidat communiste, ce dernier se désistera publiquement en faveur du premier, le candidat socialiste se désistant de la même manière en faveur du candidat communiste là où celui-ci a obtenu plus de voix.

Le désistement réciproque ainsi préconisé par nous devra se faire sur la base de la mise en application d'un programme conforme aux indications du pacte d'unité de lutte.

Dans les cas où la défaite électorale d'un représentant avoué ou masqué du fascisme ne peut être obtenue par la mise en pratique du désistement mutuel du candidat communiste et du candidat socialiste, le parti communiste est même prêt à envisager le désistement en faveur d'un candidat radical. Mais nous posons comme condition qu'il se prononce catégoriquement contre le gouvernement d'Union nationale, contre sa politique de décrets-lois, de soutien du fascisme et de préparation à la guerre, contre les décisions des Congrès radicaux qui ont approuvé cette politique, contre les ministres radicaux qui l'ont pratiquée et qu'il s'engage à la

(1) Notons que pour le scrutin de ballottage du 14 octobre 1934 le parti socialiste et le parti communiste lancèrent un manifeste commun (*Populaire* et *Humanité* du 11. 10. 34).

dénoncer et à la combattre publiquement et aussi qu'il se prononce contre toute atteinte aux libertés démocratiques, pour la représentation proportionnelle et la dissolution de la Chambre.

Aux travailleurs radicaux instinctivement hostiles au fascisme et à la guerre, à qui l'on nous présente comme des ennemis, nous voulons démontrer que nous sommes les défenseurs des libertés démocratiques et des revendications des masses populaires, des défenseurs de la paix et les ennemis mortels du fascisme.

Nous voulons mener avec eux le combat contre le fascisme et contre le gouvernement d'Union nationale. Nous voulons avec eux briser les manœuvres des chefs qui, sous la houlette de Tardieu, les conduisent vers le fascisme assassin. Alliés de la classe ouvrière, ils lutteront avec elle pour leur émancipation.

Nous voulons à tout prix que les élections cantonales soient un échec pour le fascisme et la guerre.

Nous appelons la population laborieuse à se prononcer pour le programme de lutte de classe du parti communiste qui, à l'heure actuelle où les menaces de guerre obscurcissent l'horizon, rappelle que l'ennemi est chez nous et qu'il n'y a pas de défense nationale en régime capitaliste.

Nous appelons les masses laborieuses de la ville et des champs à lutter avec le parti communiste pour leurs revendications, pour la destruction du régime capitaliste et pour l'instauration du gouvernement ouvrier et paysan qui, seul, mettra fin à la crise, organisera une économie semblable à celle de l'Union soviétique et fera disparaître la misère et la guerre.

Travailleurs des villes et des campagnes :

Votez pour le parti de l'unité d'action, envoyez des élus communistes aux conseils généraux et d'arrondissements.

Au premier tour, partout, votez communiste :

Prononcez-vous pour la politique communiste qui a assuré la victoire du socialisme en U. R. S. S., contrastant singulièrement avec les exemples d'Allemagne et d'Autriche où, par d'autres voies, la classe ouvrière a été conduite au fascisme.

Contre le gouvernement d'Union nationale.

Vive l'unité d'action des travailleurs pour barrer la route au fascisme et à la guerre !

Pour le gouvernement ouvrier et paysan !

LE COMITÉ CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE.

II — Résultats des élections

Premier tour de scrutin.

Statistiques gouvernementales.

Le 9 octobre 1934, le ministère de l'Intérieur communiquait la statistique suivante (1) :

Sièges à pourvoir : 1 518. — Résultats acquis : 1 201. — Ballottage : 317.

La situation des résultats acquis s'établit ainsi :

	Avant l'élection.	Après l'élection.	Gains.	Pertes.
Conservateurs	70	65	0	5
Républ. U. R. D.	218	227	9	0
Démocrates popul.	21	26	5	0
Républ. de gauche	221	220	0	1
Radicaux indép.	136	128	0	8
Radicaux et rad.-soc.	401	403	2	0
Républicains soc.	45	49	4	0
Socialistes de France	14	15	1	0
Socialistes S. F. I. O.	63	58	0	5
Communistes	12	10	0	2
TOTAL	1 201	1 201	21	21

Parlementaires élus, battus ou en ballottage (1).

Sénateurs.

Union républicaine (2) :

ELUS : MM. Chauveau (Côte-d'Or), A. min., CS ; Corbedaine (Moselle), CS ; Coucoureux (Aveyron), CS ; Farjon (Pas-de-Calais), CS ; Jules Hayaux (Haute-Saône), CS ; Leblanc (Mayenne), CS ; Lecourtier (Meuse), CS ; Monsservin (Aveyron), CS ; Raymond Poincaré (Meuse), A. prés. de la Rép., CS ; Renaudot (Haute-Saône), CS ; Gaston Roye (Meurthe-et-Moselle), CS ; Viellard (Territoire de Belfort), CS ; Villault-Duchesnois (Manche), CS ; Rillart de Verneuil (Aisne), CS.

Battu : M. Anatole Marceau (Maine-et-Loire), CS.

En ballottage : Cabart-Danneville (Manche), CS ; Hachette (Aisne), CS.

Gauche républicaine :

ELUS : MM. Louis Linyer (Loire-Inférieure), CS ; Dentu (Orne), CS ; de Ludre (Orne), CS.

En ballottage : M. Louis Rambaud (Vendée).

Indépendants :

ELUS : MM. Henry de Jouvenel (Corrèze), CS ; Lebœuf (Nièvre), CS.

---

(1) A propos de ces statistiques gouvernementales *la Croix* du 10 octobre écrivait :

« Comme nous le disions hier, il ne faut ajouter qu'une confiance limitée aux statistiques gouvernementales. Les socialistes nous en administrent aujourd'hui la preuve. Lesdites statistiques, en effet, affirment l'élection de 59 socialistes S. F. I. O. Or, *le Populaire* publie une liste de 55 conseillers sortants réélus, appartenant au parti, et de 7 conseillers nouveaux, ce qui donne un total de 62 noms. Vérification faite, un des noms avancés par le journal de M. Léon Blum est celui d'un conseiller battu. Reste, 61, donc une erreur de deux à porter au passif des calculateurs officiels. Le chiffre est modeste ; il n'est pas négligeable. Il est surtout caractéristique des erreurs plus ou moins conscientes qui ne se produisent guère, sans doute, aux dépens des radicaux-socialistes. M. Albert Sarraut étant ministre de l'Intérieur, mais dont pâtissent probablement les autres partis. »

Et M. Jean Guiraud, le 12 octobre :

« De plusieurs départements, nos amis nous ont envoyé des rectifications à la statistique officielle des récentes élections cantonales ; elles nous signalent une avance plus accentuée des partis nationaux. Je citerai en particulier le Pas-de-Calais, où la nuance d'ensemble du Conseil général va être, dans une certaine mesure, modifiée par les succès de candidats nettement modérés.

» Pour les bureaux du ministère de l'Intérieur, le parti radical est toujours le parti gouvernemental, et c'est à lui qu'il faut attribuer la victoire électorale. C'est pour cela que, sans tenir compte des scissions qui s'y sont opérées ces derniers temps, on a donné en bloc le nombre de ses élus sans faire de discrimination entre ceux qui se réclament du Front commun et ceux qui collaborent sincèrement à la politique d'union nationale. »

De fait ces statistiques furent rectifiées. Voir le tableau général.

(1) Liste dressée par *la Croix* (9. 10. 34).

(2) Explication des abréviations :

Conservateurs, **C** ; — Indépendants, **I** ; — Républicains (U. R. D.), **R** ; — Démocrates populaires, **D. Pop.** ; — Républicains de gauche, **RG** ; — Radicaux unionistes **RU** ; — Radicaux-socialistes, **RRS** ; — Républicains socialistes et socialistes français, **RS** ; — Socialistes de France **SF** ; Socialistes (S. F. I. O.), **SU** ; — Communistes, **COM** — Conseiller sortant, **CS** ; — Ancien ministre, **A. min.** — Ancien sénateur, **A. sén.** ; — Ancien député, **A. dép.**

Gauche démocratique et radicale :

ELUS : MM. Bienvenu-Martin, président du groupe (Yonne), A. min., CS ; Bellanger (Ille-et-Vilaine), CS ; Robert Belmont ; Victor Boret (Vienne), A. min., CS ; Borgeot (Saône-et-Loire), CS ; Antoine Borel (Savoie), CS ; Chopin (Saône-et-Loire), CS; Clémentel (Puy-de-Dôme), CS; de Courtois (Basses-Alpes), président du Conseil général ; Marcel Donon (Loiret), CS ; Charles Dumont (Jura), A. min., CS ; Jean Durand (Aude), A. min., CS ; Gallet (Haute-Savoie), A. min., CS ; Lucien Hubert (Ardennes), vice-président du Sénat, CS ; Laboulbène (Lot-et-Garonne), CS ; Lancien (Finistère), CS ; Paul Laffont (Ariège), A. s.-s. d'Etat, CS ; Lavergne (Tarn), A. min., CS ; Loubat (Lot), CS ; Malsaing (Puy-de-Dôme), CS ; Raymond Martin (Haute-Marne), CS ; Maulion (Morbihan), CS ; Messimy (Ain), A. min., CS ; Eugène Milliès-Lacroix (Landes), CS ; Molard (Savoie), maire d'Aix-les-Bains, CS ; Pelletier (Saône-et-Loire), CS ; Eugène Penancier (Seine-et-Marne), A. min., CS ; Jean Philip (Gers), CS ; Philippoteaux (Ardennes), CS ; Eugène Rouart (Haute-Garonne), CS ; Albert Sarraut (Aude), min. de l'Intérieur, CS ; Serlin (Isère), CS ; Yves Tanguy (Finistère), CS ; Georges Ulmo (Haute-Marne), CS ; Jean Valadier (Eure-et-Loir), A. min., CS ; Vallier (Isère), CS ; Maurice Violette (Eure-et-Loir), A. min., CS ; Perreau (Charente-Inférieure), CS.

Battus : MM. Drivet (Loire), CS ; Guillemot (Finistère), CS.

En ballottage : MM. Daniel-Vincent (Nord), A. min., CS ; Goiran (Deux-Sèvres), CS ; Emile Sari (Corse), maire de Bastia, CS.

Union démocratique :

ELUS : MM. Lesaché (Aube), CS ; Le Triquier (Côtes-du-Nord), A. min., CS ; Neyret (Loire), CS ; Raynaldy (Aveyron), A. min., CS.

Battu : Taurines.

En ballottage : Edouard Roussel (Nord), CS.

Socialistes de France :

ELU : M. Fourment (Var), prés. du Cons. gén.

Députés.

Indépendants :

ELUS : MM. Guillon (Vosges), CS ; de Ramel (Gard), CS ; Mandel (Gironde), CS ; Eug. Pierre (Bouches-du-Rhône), CS ; Albert Thibault (Sarthe), CS ; de Rodez-Bénavent (Hérault), CS.

Fédération républicaine :

ELUS : MM. Amidieu du Clos (Meurthe-et-Moselle), CS ; Le Poullen (Ille-et-Vilaine), CS ; Lissar (Basses-Pyrénées), CS ; du Luart (Seine-Inférieure), CS ; Louis Marin (Meurthe-et-Moselle), min. de la Santé publique, CS ; Jean Ybarnégaray (Basses-Pyrénées).

Groupe républicain et social :

ELUS : MM. d'Audiffret-Pasquier (Orne), CS ; Cautru (Calvados), CS ; Robert de Grandmaison (Maine-et-Loire), CS ; de Moustier (Doubs), CS ; Georges Pernot (Doubs), A. min., CS ; de Polignac (Maine-et-Loire), CS ; Sallès (Rhône), CS ; Robert Lerot (Moselle), A. s.-s. d'Etat, CS ; de Tinguy du Pouët (Vendée), CS.

Centre républicain :

ELUS : MM. André Cointreau, Pierre Dignac, Lachal, Le Pévédic, Léon Pellé, Maurice Petsche.

En ballottage : de Nadaillac.

Démocrates populaires :

ELUS : MM. Auguste Durand, Pinault, Pierre Trémintin.

En ballottage : MM. Henri Meck et Thomas Seltz.

Gauche radicale :

ELUS : MM. André Bardon, Bataille, Prosper Blanc, de Chappedelaine, Chaulin-Servinière, Gaston Gourdeau, Charles Garnier, Le Vezouët, Tranchant.

En ballottage : M. Pierre Cathala.

Indépendants de gauche :

ELUS : MM. Barrus, Maurice Dormann, J.-L. Dumesnil, Pierre Baudouin-Bugnet.

Battu : M. Henri Malet.

En ballottage : MM. Fayssat et Henry Haye.

Républicains de gauche :

ELUS : MM. Bacquet, Léon Baréty, André Beauguitte, Boissel-Dombreval, Laurent Bonnevay, Charles Bouissoud, de Diesbach, P.-E. Flandin, de la Myre-Mory, Perreau-Pradier, de Rocca-Serra, Thureau-Dangin, Gaillemain.

Battus : MM. Stanislas de Castellane, Lenain.

Républicains du Centre :

ELUS : MM. de Broglie, Elsaesser, Joseph Sturmel.

En ballottage : MM. Joseph Rossé, Michel Walter.

Radicaux :

ELUS : MM. Oubaud, Etienne Baron, Paul Bernier, Bousgarbiès, Briquet, Campinchi, Chevrier, Chichery, Compayré, Pierre Cot, Paul Courrent, Daille, Yvon Delbos, Dezarnaulds, Raymond, Ferrin, Houet, Lacourt, Laumond, Ledort, André Liautey, Théophile Longuet, André Magne, Maupoil, Pierre Michel, Palmade, Perletti, Jean Perrot, Thiébaut.

Battus : MM. Corsin, Crutel, Durand, Geistdoerfer, Loty, Emile Perrein.

En ballottage : MM. Alès, Amot, Brugas, Couillerot, Dasque, Delabie, Dupuis, Elbel, Paul Jacquier, Leculier, Lorgeré, Marcombes, Mège, Poittevin, Vernay.

Républicains socialistes :

ELUS : MM. Lecointe, Berthézenne, E. Borel, Chastenet.

En ballottage : Emile Faure, Triballet, Bravet, Pouzet.

Socialistes de France :

ELUS : MM. Barthe, Camboulives, Ernest Lafont, Marquet.

En ballottage : MM. Cayrel, Deschizeaux, René Gounin, Paul Ramadier, Alexandre Varenne.

Socialistes S. F. I. O. :

ELUS : MM. Blancho, Chaussy, Debregeas, Delcourt, Louis Gardiol, Gardillier, Laville, Mauger, Moch, Joseph Parayre, Riffaterre, Rives, Albert Rivière, Roche, Spinasse.

Battus : Léon Baylet, Masson, Vallière.

En ballottage : Charles Boutet, Cabannes, Léon Castanet, Cochet, Dupré, Louis Gros, Ferdinand Morin, René Rucklin, Jules Uhry, Voirin, Garde.

Unité ouvrière :

En ballottage : M. René Plard.

Communistes :

ELU : M. Renaud-Jean.

En ballottage : M. Devèze.

Deuxième tour de scrutin [1].

Statistiques gouvernementales.

Statistiques des résultats acquis communiquées par le ministre de l'Intérieur le 15 octobre, matin :

(1) Les élections du 7 octobre avaient laissé 317 sièges sans titulaires dans les départements suivants :
Ain (3 sièges), Aisne (9), Allier (4), Basses-Alpes (2), Hautes-Alpes (1), Alpes-Maritimes (5), Ardèche (6), Ardennes (4), Ariège (4), Aube (6), Aveyron (2), Bouches-du-Rhône (10), Calvados (1), Cantal (1), Charente (1), Charente-Inférieure (5), Cher (6), Corse (4), Côte-d'Or (5), Côtes-du-Nord (2), Dordogne (6), Doubs (3), Drôme (3), Eure (2), Eure-et-Loir (3), Finistère (5), Gard (7), Haute-Garonne (3), Gers (2), Gironde (8), Hérault (4), Ille-et-Vilaine (1), Indre (3), Indre-et-Loire (3), Isère (5), Jura (6), Landes (1), Loir-et-Cher (1), Loire (5), Haute-Loire (1), Loire-Inférieure (3), Loiret (1), Lot (1), Lot-et-Garonne (4), Manche (1), Marne (6), Mayenne (1), Meurthe-et-Moselle (3), Meuse (1), Morbihan (2), Moselle (3), Nièvre (5),

Conservateurs	5
Républicains U. R. D.	47
Démocrates populaires	10
Républicains de gauche	48
Radicaux indépendants	15
Radicaux, radicaux-socialistes	83
Républicains socialistes	13
Socialistes de France	9
Socialistes S. F. I. O.	54
Communistes	21

* *Il manque six résultats.* (Voir plus loin le tableau général.)

Parlementaires élus et battus au scrutin de ballottage (1)

Sénateurs.

Union républicaine :

ELUS : MM. Cabart-Danneville (Manche), CS ; René Hachette (Aisne), CS.

Gauche républicaine :

Battu : M. Louis Rambaud (Vendée).

Gauche démocratique et radicale :

ELUS : MM. André Goiran (Deux-Sèvres), CS ; Emile Sari (Corse), maire de Bastia, CS.

Battu : M. Daniel-Vincent (Nord), A. min., CS.

Union démocratique :

ELU : M. Edouard Roussel (Nord), CS.

Socialistes de France :

ELU : M. Henri Laudier (Cher), maire de Bourges.
Battu : M. Jean Voillot (Rhône) ; CS.

Députés.

Centre républicain :

ELU : M. Jean de Nadaillac (Nièvre).
Battu : M. le chanoine Lucien Polimann (Meuse).

Démocrates populaires :

ELUS : MM. Michel Meck (Bas-Rhin) ; Thomas Seltz (Bas-Rhin).

Républicains du Centre :

ELU : M. Michel Walter (Bas-Rhin).
Battu : M. Joseph Rossé (Haut-Rhin) CS (U. P. R.).

Gauche indépendante :

Battu : M. Camille Dahlet (Bas-Rhin), autonomisant.

Gauche radicale :

Battu : M. Pierre Cathala (Seine-et-Oise), A. min., CS.

Indépendants de gauche :

ELU : M. Henry Haye (Seine-et-Oise), CS.
Battu : M. René Fayssat (Alpes-Maritimes).

Républicains socialistes :

ELU : MM. Henri Triballet (Eure-et-Loir), CS.
Edouard Pouzet (Charente-Inférieure), CS.
Battus : M. E. Faure (Indre-et-Loire). E. Bravet (Ain), CS.

Radicaux :

ELU : MM. Jean Marius Alès (Hérault), CS ; Jean Amat (Haute-Garonne), CS ; Claude Bruyas (Rhône), CS ; Couillerot (Saône-et-Loire), CS ; Maurice Delabie (Somme), CS ; Armand Dupuis (Oise), CS ; Paul Jacquier (Haute-Savoie), rapporteur de la Commission des finances de la Chambre, CS ; Leculier (Jura) ; André Lorgeré (Côtes-du-Nord), A. sous-secrét. d'Etat, CS ; Philippe Marcombes (Puy-de-Dôme), A. sous-secrét. d'Etat, CS.

Battus : Dasque (Hautes-Pyrénées), CS ; Paul Elbel (Vosges) ; Henri Mège (Dordogne), CS ; Gaston Poittevin (Marne) ; Alfred Vernay (Loire), CS.

Socialistes de France :

ELUS : MM. Antoine Cayrel (Gironde), CS ; Louis Deschizeaux (Indre) ; René Gounin (Charente), CS ; Paul Ramadier (Aveyron), CS ; Alexandre Varenne (Puy-de-Dôme), ancien gouverneur de l'Indochine.

Socialistes S. F. I. O. :

ELUS : MM. Charles Boutet (Ardennes), CS ; Gaston Cabannes (Gironde), CS ; Louis Gros (Vaucluse), maire d'Avignon, CS ; Ferdinand Morin (Indre-et-Loire), maire de Tours ; René Rucklin (Doubs) ; Jules Uhry (Oise), CS ; Maurice Voirin (Ardennes), CS.

Battus : Léon Castanet (Gard) ; Chaussy (Seine-et-Marne), CS ; Charles Cochet (Cher) ; Dupré (Nord) ; Jean Félix (Hérault), maire d'Agde. M. Goude (Finistère), CS.

Unité ouvrière :

ELU : M. René Plard (Aube), CS.

Communistes :

ELU : M. Sulpice Dewez (Nord).

Bilan des deux tours de scrutin.

PARTIS	Avant les élections.	Elus au 1er tour.	Elus au 2e tour.	Total.	Gains.	Pertes.
Conservateurs	74	65	5	70	0	4
U. R. D.	258	227	48	275	17	0
Démocr. popul.	25	26	10	36	11	0
Républ. de gauche	264	220	49	269	5	0
Radicaux indép.	169	128	17	145	0	24
Radicaux-social.	503	403	81	484	0	19
Républicains soc.	69	49	15	64	0	5
Social. de France	24	14	9	23	0	1
Soc. S. F. I. O. (1)	115	63	55	118	3	0
Communistes	17	12	22	34	17	0
TOTAUX	1 518	1 207	311	1 518	53	53

Positions des partis.

Voici un tableau qui indiquera les positions occupées par les partis avant et après les élections (*Echo de Paris*, 8. 10. 34 et *Paris-Midi*, 15. 10. 34) :

	AVANT	APRÈS
Conservateurs	74 (5,1 p. 100)	70 (4,6 p. 100)
Républ. U. R. D.	258 (17,5 —	275 (18 —
Démocrates popul.	25 (1,7 —	36 (2,4 —
Républ. de gauche	264 (17,6 —	269 (17,8 —
Radicaux indép.	169 (10,5 —	145 (9,4 —
Radicaux, rad.-soc.	503 (33 —	484 (32 —
Républicains soc.	69 (4,6 —	64 (4,1 —
Social. de France	24 (1,4 —	23 (1,3 —
Social. S. F. I. O.	115 (7,6 —	118 (8,2 —
Communistes	17 (1 —	34 (2,2 —

Nord (17), Oise (7), Pas-de-Calais (6), Puy-de-Dôme (6), Basses-Pyrénées (3), Hautes-Pyrénées (3), Pyrénées-Orientales (4), Bas-Rhin (6), Haut-Rhin (2), Territoire de Belfort (4), Rhône (8), Haute-Saône (1), Saône-et-Loire (4), Sarthe (1), Savoie (3), Haute-Savoie (3), Seine-Inférieure (5), Seine-et-Marne (5), Seine-et-Oise (11), Deux-Sèvres (5), Somme (3), Tarn (1), Tarn-et-Garonne (2), Var (8), Vaucluse (5), Vendée (1), Vienne (2), Haute-Vienne (2), Vosges (3), Yonne (2).

(1) Liste dressée par *la Croix* (16. 10. 1934).

(1) *Le Populaire* affirme que le parti S. F. I. O. compte 119 élus — 121 d'après *la Croix*, 17. 10. 34 — contre 105 sortants. Les communistes, de leur côté, annoncent 27 sièges contre 10 avant les deux tours de scrutin.

DÉMOGRAPHIE ET NATALITÉ

I — Situation en France

1° Un tract de l'Alliance nationale [1]

Ce tract, édité et distribué par l'Alliance nationale de la population française, a pour titre : « La dénatalité s'accélère en France. Elle se ralentit en Allemagne ». Nous reproduisons *in extenso* ce document :

Si redoutables que soient les périls d'ordre financier, économique et militaire auxquels la France doit faire face, un autre danger les dépasse de bien loin en gravité : c'est la diminution du nombre des naissances.

La dénatalité nous conduira inévitablement aux pires catastrophes si elle n'est pas enrayée : en voici la preuve.

Dénatalité et dépopulation.

Toutes les nations grandissent... sauf la France.

Au point de vue de la population toutes les grandes Puissances nous ont distancés. A la veille de la guerre de 1870, la France comptait 38 millions de Français et quelques centaines de milliers d'étrangers ; aujourd'hui, le nombre des Français est resté le même tandis que celui des étrangers s'est accru jusqu'à près de 3 millions.

De 1880 à 1931 la population de 63 départements a diminué, malgré l'immigration étrangère ; le Lot a perdu 40 pour 100 de sa population, le Gers 31 pour 100, la Mayenne 26 pour 100.

Au contraire, l'Allemagne, malgré ses pertes de territoires de 1919, est passée de 39 millions d'habitants en 1870 à 65 millions aujourd'hui, la Grande-Bretagne de 26 millions à 45, le Japon de 33 millions à 67, les Etats-Unis de 39 millions à 125, la Russie de 65 millions à 166.

Le nombre de nos naissances a diminué d'un tiers.

C'est l'insuffisance de notre fécondité qui est la cause de cette stagnation de la population française.

Deux chiffres significatifs :

En 1868, 1 034 000 naissances (dont environ 10 000 d'enfants d'étrangers) ;

En 1932, 722 000 naissances (dont environ 50 000 d'enfants d'étrangers).

La diminution des naissances vraiment françaises atteint donc déjà près d'un tiers.

Aujourd'hui la chute se précipite.

Pendant les neuf premiers mois de 1933 nous avons eu 33 000 naissances de moins que pendant la période correspondante de 1932.

Demain verra bien pire si la France n'adopte pas enfin une politique énergique de natalité.

Le nombre de nos mariages, et par suite de nos jeunes ménages, va, en effet, diminuer rapidement à partir de 1935 ; ce sera la conséquence inévitable de notre dénatalité passée et notamment de celle de la période de guerre : un pays qui réduit sans cesse le nombre de ses naissances ne peut stabiliser le nombre de ses mariages.

De moins en moins de jeunes ménages, et des jeunes ménages de moins en moins fécond : voilà l'avenir qui nous menace. Au train où nous allons nous n'aurons même plus 500 000 naissances dans dix ans. La France perdra 150 à 200 000 habitants chaque année.

Le vieillissement de la population.

Le plus grave est que les habitants qu'elle perdra seront des jeunes : le nombre des vieillards ne diminuera pas ; au contraire il augmentera encore pendant quarante ans. C'est le nombre des enfants qui se réduira d'abord, puis celui des Français dans la force de l'âge, c'est-à-dire des travailleurs, des contribuables, des pères de famille, des défenseurs du pays.

La France compte déjà une plus forte proportion de vieillards qu'aucune autre nation (14 pour 100 contre 9 pour 100 en Allemagne et 7 pour 100 en Russie) ; elle deviendra véritablement un peuple de vieux, et comme beaucoup de ces vieux n'auront pas d'enfants pour les recueillir, ils constitueront pour le pays une charge écrasante.

La réduction de la mortalité ne peut compenser celle de la natalité.

Mais, dira-t-on, si nous avons moins de naissances, nous pouvons réduire le nombre des décès : cela compensera. — Non, pas de façon durable.

Certes, il nous est possible de réduire la mortalité infantile, encore trop élevée, et, à la condition de lutter énergiquement contre l'alcoolisme, de dimi-

(1) L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française fut fondée en 1896 par le Dr J. BERTILLON.

Son *président d'honneur* est M. A. ISAAC, ancien ministre, président d'honneur de la Fédération nationale des Ligues de familles nombreuses.

Son Conseil d'administration est ainsi composé : *Président :* P. LEFEBVRE-DIBON, industriel ; — *vice-présidents :* L. DUVAL-ARNOULD, député ; — GEORGES RISLER, de l'Institut, président du Musée social ; — A. LANDRY, ancien ministre ; — *secrétaire général :* F. BOVERAT, vice-président du Conseil supérieur de la natalité ; — *trésorier :* G. BEYTOUT.

Dans son Comité de patronage figurent les noms de : S. Em. le cardinal VERDIER, archevêque de Paris ; Pasteur BOEGNER, président du Consistoire des Eglises réformées de Paris ; ISRAËL LÉVI, grand rabbin de France. A. D'ARSONVAL, de l'Institut ; CHARLES BENOIST, de l'Institut ; J.-L. BRETON, sénateur, ancien ministre ; A. LEBON, président d'honneur de la Cie des Messageries maritimes ; G. LECOMTE, de l'Académie française ; A. LUMIÈRE, industriel à Lyon ; GASTON MENIER, sénateur ; général MESSIMY, sénateur, ancien ministre ; M. PAYELLE, président de la Cour des Comptes ; A. PEUGEOT, industriel ; marquis DE POLIGNAC ; P. STRAUSS, sénateur, ancien ministre ; marquis DE VOGÜÉ, président de la Société des agriculteurs de France ; général WEYGAND, vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

nuer la mortalité excessive des adultes ; mais la situation n'en sera améliorée que temporairement, car le nombre des décès recommencera bientôt à s'accroître à mesure qu'augmentera la proportion des vieillards, dont le taux de mortalité ne peut être que très élevé.

Il faut bien, en effet, que tous les individus venus au monde meurent un jour, car la médecine, quand elle « sauve » un homme, ne fait que retarder sa mort.

L'augmentation de la longévité, c'est-à-dire de la durée moyenne de la vie, a transformé la composition par âges de la population ; la France compte aujourd'hui 38 millions de Français comme en 1870, mais leur répartition n'est plus la même ; il y a beaucoup plus de vieillards, moins d'hommes jeunes et beaucoup moins d'enfants. Ce vieillissement ira en augmentant aussi longtemps que la natalité diminuera ; or, une population vieille compte forcément peu de naissances et beaucoup de décès. Elle ne peut que décroître.

La dénatalité étrangère peut-elle nous rassurer ?

Mais, dira-t-on encore, la plupart des pays de race blanche ont, eux aussi, moins d'enfants que par le passé.

Gardons-nous des illusions ! l'Allemagne regorge de jeunes gens, l'Italie a 4 millions d'enfants de plus que nous ; elles ont encore annuellement, l'une et l'autre, près de 300 000 naissances de plus que nous ; elles augmentent l'une de 200 000, l'autre de 350 000 habitants par an. Mais surtout elles combattent énergiquement la dénatalité, elles font appel à toutes les forces morales, elles encouragent le mariage et la fécondité.

La dénatalité se ralentit actuellement en Allemagne et en Italie, tandis qu'elle s'accélère en France.

Et pendant ce temps les peuples de race jaune ne cessent de grandir ; le Japon, gardant toute sa fécondité, voit augmenter sa population d'un million d'habitants par an.

Les conséquences tragiques.

La dénatalité française a été la cause fondamentale de la guerre de 1914, car elle a fait croire à l'Allemagne que nous étions une nation mourante ; de toute façon elle devait nous conduire à un conflit armé, car il ne naissait alors que deux Français pour cinq Allemands, ce qui devait donner 40 millions de Français pour 100 millions d'Allemands. Sans la guerre, l'Allemagne aurait aujourd'hui 80 millions d'habitants : peut-on croire qu'elle eût attendu ce moment pour exiger la cession d'une partie de notre empire colonial ?

Le drame de 1914 doit nous ouvrir les yeux sur les conséquences futures de notre dénatalité ; elles seront particulièrement graves au point de vue économique, financier et militaire.

Au point de vue économique.

La dénatalité réduit le nombre des consommateurs en diminuant le nombre des enfants, puis celui des adultes ; en outre, lorsqu'elle atteint un degré aussi aigu qu'en France, elle augmente le chômage, au lieu de le réduire, parce que les jeunes femmes qui n'ont pas d'enfants ou n'en ont qu'un seul font concurrence aux hommes sur le marché du travail, alors qu'elles resteraient à leur foyer si elles avaient plusieurs enfants et de bonnes allocations familiales.

La dépopulation, conséquence inévitable de la dénatalité, restreint l'activité partout où elle s'étend : les terres en friche se multiplient, le commerce et l'industrie végètent, on ne construit plus ; l'appauvrissement gagne de proche en proche. Certains de nos départements en sont la preuve ; encore profitent-ils largement des éléments de prospérité qu'apportent au pays les régions restées vivantes.

Au point de vue financier.

La dépopulation, c'est la ruine inévitable des finances de l'Etat, car, si le nombre des contribuables diminue rapidement, les frais généraux de la nation (administration, assistance, pensions, intérêts des emprunts, défense nationale, etc.) ne décroissent, eux, que lentement ; malgré les augmentations répétées des impôts, il se produit donc fatalement un écart grandissant entre les recettes et les dépenses.

Mais, s'il est impossible d'équilibrer le budget, si le manque de confiance en l'avenir ébranle le crédit, la monnaie s'effondre à son tour ; or la dévalorisation, c'est la misère pour tous les épargnants, pour tous les fonctionnaires et tous les pensionnés, et, si elle se prolonge, c'est l'anarchie et la guerre civile.

Au point de vue militaire.

Depuis que le monde existe, toute nation qui s'est abandonnée à une dénatalité persistante a connu l'invasion, la défaite et la ruine. C'est le sort qui nous menace, car la France possède trop de richesses, trop de belles colonies pour n'être pas attaquée par des nations moins bien pourvues le jour où elle ne sera plus capable de se défendre.

Or la puissance militaire dépend des effectifs (il nous manquera 85 000 conscrits par an de 1936 à 1940), du matériel de guerre (nous nous laissons déjà rattraper sur mer et dans l'air par l'Italie), du potentiel de guerre (le nôtre est très inférieur à celui que donnent à l'Allemagne ses 65 millions d'habitants). A tous ces points de vue notre force déclinera si notre fécondité baisse encore.

Si donc, par la persistance de notre dénatalité, nous permettons au monde de se persuader que nous sommes une nation mourante, il est inévitable que nous soyons, dans un proche avenir, victimes d'une agression concertée qui nous conduirait, sans doute, aux pires catastrophes.

Or, toutes ces conséquences économiques, financières et militaires de la dépopulation seraient simultanées : la dénatalité est donc incontestablement pour la France le plus redoutable des fléaux.

On ne peut plus dire « Après moi le déluge ! » Le déluge est prêt à fondre sur nous.

Nous pouvons relever la natalité française.

Il est encore possible de nous sauver : il nous faut, pour y parvenir, accroître la fécondité de nos jeunes ménages. Nous avions en moyenne, il y a cent ans, quatre enfants pour un mariage et nous n'en avons plus que deux aujourd'hui. Il faut que nous en ayons de nouveau au moins trois, nombre minimum nécessaire pour empêcher la dépopulation : sur trois enfants qui naissent, un disparaît prématurément, ne se marie pas ou, marié, n'a pas d'enfants ; les deux autres sont donc nécessaires pour remplacer les parents.

Or il est prouvé qu'il est possible d'accroître la fécondité ; les statistiques établies par les Caisses de compensation des allocations familiales montrent que la natalité est, chez les ouvriers qui touchent des allocations, fortement supérieure à ce qu'elle est chez ceux qui n'en reçoivent pas.

Il faut donc généraliser les mesures qui ont prouvé

leur efficacité, multiplier les encouragements matériels et moraux donnés à la famille; il faut que le gouvernement et le Parlement comprennent enfin que la défense de la natalité est une partie essentielle de la défense nationale; il faut qu'ils aient une « politique de natalité » et qu'ils l'appliquent avec énergie.

Il est inadmissible que, tandis que l'Allemagne et l'Italie font un immense effort pour continuer à grandir numériquement, la France soit abandonnée, sans défense, à la dépopulation.

L'action de l'Alliance nationale.

L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française agit inlassablement sur l'opinion et sur les pouvoirs publics pour activer la lutte contre la dénatalité. Par le tract, la brochure, l'affiche, le cinéma, elle agit à l'école, au régiment et dans tout le pays pour enseigner le devoir de transmettre la vie et faire connaître le danger qui menace la France.

Auprès du Parlement elle défend énergiquement les droits de la famille : c'est à elle que sont dues, pour une grande part, les lois déjà votées en faveur de la natalité.

Mais, pour intensifier son action, il lui faut des ressources, il lui faut surtout la force du nombre.

C'est pourquoi tous les Français, toutes les Françaises, qu'ils aient ou non des enfants, doivent adhérer à l'Alliance nationale. Sa revue mensuelle les tiendra au courant des efforts qu'elle fait, des résultats qu'elle obtient, leur montrera qu'ils participent à une œuvre vivante qui travaille efficacement pour le salut du pays. (1)

2° Appel à la nation (2)

Le nombre des naissances a diminué en France de 40 000 de 1932 à 1933 : il est tombé à 682 000, alors qu'il dépassait un million avant 1870. Demain va intervenir la diminution considérable du nombre des mariages, conséquence inévitable de notre dénatalité passée, et notamment de celle de la période de guerre : à elle seule elle nous privera bientôt de plus de 80 000 naissances par an.

Si, en outre, la fécondité des jeunes ménages français continue à diminuer à la cadence moyenne des six dernières années, il est mathématiquement certain que nous n'aurons même plus 550 000 naissances dans dix ans : le nombre des cercueils l'emportera de loin sur celui des berceaux.

Déjà la dépopulation appauvrit de nombreux départements où les villages meurent, où les fermes tombent en ruines ; laisser la dénatalité s'accentuer encore et s'étendre à tout le territoire, c'est accepter que le peuple français devienne un peuple de vieillards, c'est condamner la France à un affaiblissement continu.

Car la dépopulation rapide, c'est l'agriculture, le commerce et l'industrie qui périclitent faute de consommateurs, c'est l'Etat qui devient insolvable faute de contribuables, c'est le pays incapable de protéger ses frontières contre les peuples jeunes, faute de défenseurs.

Péril non pas lointain, mais imminent : ce sont les générations actuelles que la dénatalité menace dans leurs biens, dans leur vie même, par les perspectives de ruine et de guerre qu'elle ouvre devant nos yeux. Il n'y a plus une heure à perdre pour l'enrayer.

D'autres nations nous montrent le chemin : l'Allemagne et l'Italie, bien qu'ayant encore des excédents de naissances respectifs de 250 000 et 400 000 par an, ont engagé une lutte énergique contre la dénatalité : les mesures d'ordre moral et d'ordre matériel qu'elles ont adoptées se révèlent efficaces : à l'heure actuelle, le nombre de leurs naissances est en augmentation.

Sous peine de mort, la France doit suivre leur exemple : il faut inculquer à la jeunesse le sentiment du devoir d'élever une famille, en lui inspirant un autre idéal que celui des satisfactions matérielles ; il faut aider les jeunes ménages à élever leurs enfants. La péréquation des charges familiales est une nécessité non seulement de salut public, mais de salut privé, puisque chacun, et le célibataire âgé plus que tout autre, subirait les conséquences des catastrophes entraînées par la dépopulation.

Elever au moins trois enfants est maintenant un devoir pour tous les Français : quiconque ne veut ou ne peut le remplir doit contribuer, dans la proportion de ses ressources, à élever les enfants des autres. Telle est la base de la politique de natalité qui s'impose de toute urgence au pays, comme la condition primordiale de sa vie et de sa prospérité.

Alexandre Millerand, *ancien président de la République.*
Raymond Poincaré, *ancien président de la République.*
Edouard Herriot, *ancien président du Conseil.*
Professeur d'Arsonval, *de l'Académie des sciences.*
Pasteur Boegner, *président de la Fédération protestante de France.*
Dr Charcot, *de l'Académie des sciences.*
Raoul Dautry, *directeur des chemins de fer de l'Etat.*
René Doumic, *de l'Académie française.*
Mme la maréchale Foch.
Henri Garnier, *président de l'assemblée des présidents de Chambres de commerce de France.*
Léon Guillet, *directeur de l'Ecole centrale.*
Auguste Isaac, *ancien ministre.*
Maréchal Lyautey.
Edouard Michelin, *industriel.*
Georges Pernot, *ancien ministre.*
Robert Peugeot, *industriel.*
Emile Picard, *de l'Académie française.*
Professeur Charles Richet, *de l'Académie des sciences.*
Georges Risler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*
Cardinal Verdier, *archevêque de Paris.*
Marquis de Vogüé, *président de la Société des agriculteurs de France.*

---

(1) Signalons que les Editions de l'Alliance nationale ont publié une brochure très documentée sur le problème de la dénatalité.

Cette étude, parue sous le titre *La race blanche en danger de mort*, a pour auteur M. Fernand Boverat, vice-président du Conseil supérieur de la natalité et secrétaire général de l'Alliance nationale.

(2) Cet appel est dû à l'initiative de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française.

Il a été distribué en France sous forme de tract à des milliers d'exemplaires.

De nombreux journaux et revues ont reproduit ce document.

Plusieurs *Semaines religieuses* ont fait également écho à cet appel ; citons notamment *la Semaine religieuse d'Auch* (14. 7. 1934) ; *la Semaine religieuse de Bayeux* (14. 7. 34) ; *la Semaine religieuse d'Autun* (14. 7. 34), etc.

II — La race blanche en danger de mort

1° Un article de M. Benito Mussolini

M. Benito Mussolini a publié un article très important dans le *Sunday Express* et dans les *Annales* sur le « péril mortel » que font courir à l'Europe les progrès constants de la dénatalité.

Lorsque, en l'année déjà lointaine de 1926, je fis entendre dans un discours le premier cri d'alarme au sujet du déclin des races blanches, d'aucuns jugèrent mon avertissement intempestif ou exagéré. Huit années se sont écoulées depuis, et ce funeste déclin a continué.

Je dirai même qu'il s'est intensifié, et voici que des cris d'alarme s'élèvent dans toutes les parties du monde.

En Hongrie, on se lamente de la coutume, qui tend à se généraliser, de la famille n'ayant qu'un seul enfant.

Dans la République Argentine, où pourraient vivre dans l'aisance de 80 à 100 millions d'habitants, la baisse de la natalité est annihilante.

L'excédent des naissances est si minime que l'on prévoit que, d'ici 1939, la population sera stationnaire à 12 millions d'habitants, qui seront 12 millions de vieillards.

Le Duce, après avoir cité et commenté les deux documents que nous venons de reproduire — le tract de l'Alliance national et l'Appel à la nation, — ajoute :

Les leçons de l'histoire.

[...] L'Histoire montre jusqu'à quelles extrémités la décadence démographique peut conduire les peuples. Polybe nous parle souvent des cités grecques, stériles et vides, proie facile pour les conquérants romains. Rome, également, vit le commencement de sa décadence lorsque, par suite de l'abaissement de la natalité, elle fut obligée de faire appel aux troupes mercenaires. C'est ainsi qu'il fut un temps où, afin de trouver des hommes suffisamment grands pour faire partie de la garde impériale, il fallut les recruter parmi les « Bataves » de Hollande, que Jules César avait vaincus.

Dans cette situation, c'est la vieillesse de la population qui nous dévoile l'aspect le plus triste du problème.

Une humanité sénile.

Alors que, dans certaines régions de la France, les écoles ferment faute d'élèves, dans d'autres, elles ne sont fréquentées que par des enfants étrangers (Italiens, Espagnols, Polonais).

Le fardeau financier de la population sénile augmente d'une année à l'autre. Il y a des nations où on est « adolescent » à cinquante ans. Si le phénomène ne cesse pas, on peut prévoir que la France, vers la fin de ce siècle, aura une population inférieure à celle de l'Espagne actuelle. Et il y a des Etats européens dont le taux de la natalité est même inférieur à celui de la France...

Le fait que la diminution de la natalité n'est en rien fonction de la situation économique est démontré par cette loi universelle qui veut que la richesse et la stérilité marchent de pair, alors que les classes fécondes de la population sont les plus pauvres, les plus saines sur le plan moral. Quant aux couches aisées, elles ont détruit le sens divin de la vie par un calcul cérébral égoïste.

D'ailleurs, le dernier siècle a réduit à néant les théories de Malthus, selon lesquelles l'accroissement des populations aboutirait, en dernière analyse, à une famine universelle, par suite du manque de vivres.

Le monde est assez grand pour nourrir une population vingt fois plus importante que celle qui le peuple à présent.

Les ressources des Etats-Unis sont suffisantes pour assurer l'existence d'habitants cinq fois plus nombreux.

Le Canada est assez vaste pour une population vingt fois supérieure à celle qu'il a actuellement. De vastes zones de l'Amérique du Sud sont encore à peu près vierges. Et on peut en dire autant de l'Afrique, de l'Australie et même de l'Europe. L'Asie en comporte certainement encore.

La crise que nous subissons n'est nullement une crise de production, chacun le sait. C'est, au contraire, une crise de surabondance, due principalement — comme j'ai eu l'occasion de le dire dans un discours, le 20 mai dernier — à la décroissance de la population dans les grands pays industriels.

Les classes « cultivées » sont les moins prolifiques

Et, ce qui est plus grave encore, c'est que, dans les différents pays, les classes dites « cultivées » sont les moins prolifiques. Elles se contentent d'un ou de deux enfants..., à moins qu'elles ne préfèrent n'en avoir aucun...

C'est ainsi qu'une étude de certaines statistiques nous permet de constater que les universitaires, anciens étudiants des lettres ou des sciences techniques, ne contribuent pas, loin de là, en mesure de leur nombre, à l'élévation du niveau intellectuel du pays, en prenant la responsabilité de lui donner de nouveaux éléments.

Telle est donc la situation. Les mesures à adopter et les résultats qu'elles doivent donner peuvent être discutés pendant des siècles. Il y a même des gens qui, aujourd'hui encore, confirment, tandis que d'autres nient, l'efficacité des lois décrétées jadis par Auguste.

Dans l'un des mes discours, j'ai affirmé que, dans la situation actuelle, grave, délicate et, à certains points de vue, mystérieuse, l'attitude la moins admissible est celle du « laisser-aller, du laisser-faire ».

Aucun gouvernement n'a, d'ailleurs, adopté cette politique d'indifférence. Au contraire, la plupart des nations se préoccupent sérieusement du problème de l'accroissement de la population.

Une question de vie et de mort.

Nous autres Italiens, nous avons pris des mesures dans ce sens dès 1926 ; il est encore un peu tôt pour juger des résultats (1). En tout cas, il s'agit là, pour l'Italie, comme pour presque tous les autres peuples de race blanche, d'une question de vie ou de mort.

Devant l'accroissement numérique continuel et l'expansion territoriale ininterrompue des races jaune et noire, il y a lieu de se demander si la civilisation de l'homme blanc est appelée à disparaître. C'est là toute la question.

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 32, col. 373-374, article : « L'effort démographique en Italie. Statistiques pour juin 1934. »

2° Un commentaire de l' « Osservatore Romano »

Le sens divin de la vie.

De l'*Osservatore Romano* (6. 9. 34) (1).

Les journaux de l'*Universal Service* ont publié un article dans lequel le chef du gouvernement italien pose la question : La race blanche est-elle en train de mourir ? Il y répond au moyen de statistiques qui dévoilent partout la diminution des naissances à une allure simultanée et accélérée.

Un appel de l'Alliance nationale en France est un cri de terreur plus encore que d'alarme.

On cherche à expliquer cet épouvantable phénomène en invoquant d'abord la crise économique, laquelle ne provient pas de la disette mais de la surabondance ; on parle aussi des impressionnantes orientations politiques [...]

[Ici le rédacteur de l'*Osservatore Romano* cite les passages de l'article que nous avons reproduits plus haut dans lesquels M. Benito Mussolini énumère les causes de cette décadence.]

Il faut féliciter M. Mussolini.

Des commentaires ?

Ici, dans ces colonnes, nous ne pourrions que réaffirmer ce que nous avons déjà exprimé, au cours de tant d'années de vie de notre journal, c'est-à-dire : semblable conviction, même sollicitude, mêmes conseils. Des commentaires ? Mais ils seraient superflus. Des félicitations ? Oui, parce qu'elles sont méritées et toujours utiles.

Des félicitations, surtout, pour la « brisure » faite une fois de plus à l'alibi hypocrite invoqué par celui qui, ne pouvant nier le désastre, veut se soustraire à l'unique loi qui, si elle est reconnue, écoutée et observée, est capable de le réparer.

L'alibi économique opposé à cette discipline morale pour dénaturer le phénomène et le problème et, par là, le devoir, est réduit à néant par l'étreinte qui le brise. Car ce n'est plus une intuition, une opinion, une thèse sur un sujet problématique, mais un fait incontestable. Benito Mussolini ne dit plus : *Il en sera ainsi.* Il dit : *C'est ainsi.*

Le divin est nécessaire.

C'est un fait que richesse et stérilité, calcul cérébral et égoïsme vont du même pas. *C'est un fait* que sens divin de la vie et fécondité s'accordent très bien ensemble. D'une part l'on va vers la vie, de l'autre vers la mort de la race.

Autrefois, on osait discuter ; aujourd'hui, qui donc ose le nier ?

Sens divin de la vie... Où es-tu ? Qu'es-tu ? Es-tu le « sens de Dieu » ? Es-tu un mot à la fois si sublime et si indéfini qu'il a quelque chose de « divin » ? Pour faire revivre une race, pour la sauver du bord de la tombe, la tirer de l'agonie, lui redonner de la vitalité, ni le sublime ni l'indéfini ne suffisent. Le cataclysme écrase l'héroïsme comme il disperse la poésie. Le divin est nécessaire, c'est-à-dire ce qui est de Dieu. Seulement de Dieu.

Dieu !... Où es-tu ? Qu'es-tu ? L'humanité a d'abord joué avec toi, puis elle a joué avec ton nom. Elle t'a placé au delà des étoiles et elle ne t'a plus vu. Elle t'a vu partout et elle a perdu ton visage. Elle t'a idéalisé pour te volatiliser ; elle t'a matérialisé pour te pétrifier. Elle t'a idéalisé et matérialisé pour te faire sien, renverser les rôles et mettre l'honneur, la vie, au-dessus de toi. Elle a joué à la crise. De *Dieu*, elle en est venue à *moi*. Elle a joui aussi de cet orgueil paralysateur. Et la vie meurt et l'homme est impuissant. Le dieu qu'elle s'est façonné pour lui redonner la vertu ne lui suffit pas puisque la vertu est impuissante sans le *fiat* animateur de la Providence.

Voici ! *Dieu Providence.* Dieu créateur et gardien de la vie. Dieu législateur. Dieu auteur de la nature et de la foi, jamais aussi grande, aussi puissante et aussi splendide que lorsque l'abîme redit la voix, l'appel et le commandement de l'une et de l'autre ; jamais autant que lorsque philosophes, savants, économistes, hommes politiques, « techniciens de la civilisation » jusque tout près du cercueil, sentent étouffés dans leur gorge, par l'horreur du vertige et le sanglot du désespoir, les axiomes sophistiques et les apophthegmes méprisants de la chaire, du livre, du journal, de la tribune.

Ici est la vie ou la mort. C'est la somme de toute la sagesse, c'est la pierre de touche qui révèle la valeur des plus présomptueuses doctrines. Haut les cœurs ! Sauvez la race qui meurt. Vous vous étiez substitués à Dieu. C'était des mots. On a discuté pendant des siècles. « Il n'y a pas une heure à perdre », dit-on en France. Nous connaissons vos silences qui accentuent d'étranges parenthèses l'inexorable loquacité magistrale. Justement, en France, à Lourdes, où les membres brisés se recollent, où le lupus disparaît, où les aveugles recouvrent la vue. Vous vous taisez quand revient la vie. Vous vous taisez quand vient la mort. Mais quand vous parlez, alors, à qui donc parlez-vous ? Vous pourriez peut-être imaginer, comme de coutume, des mystères encore insondables, des suggestions toutes-puissantes. Essayez donc !

Qui de vous connaît le moyen de redonner la fécondité aux familles, d'empêcher la richesse d'être suivie de la stérilité, ainsi que l'intellectualité et l'égoïsme ? C'est le moment d'opérer un miracle suggestif. Non ?

Mussolini l'a compris.

Et alors, au milieu de votre mutisme, voici que parle l'homme d'Etat, l'homme de la réalité et de la nécessité. Et l'écho de sa parole répète à son tour : non !

Non. Cela suffit. Le sens du divin a été étouffé par d'arides théories, comme l'a été par d'arides disputes le sens de la logique. Pour rétablir celui-ci il a toujours fallu recourir au raisonnement sain ; pour rétablir celui-là il faut la foi saine, c'est-à-dire positive, concrète, active.

Revenons-en là.

L'adhésion du chef du gouvernement italien à la parole pastorale du cardinal Tosi, lequel répondit le premier à l'appel en faveur de la campagne démographique pour lui donner une impulsion chrétienne ; les félicitations adressées par lui, devant tout le pays, aux mères italiennes des familles les plus nombreuses, toutes croyantes, toutes catholiques ; la dignité civile conférée par lui au mariage chrétien — où les prières rappellent la loi et le souhait de sainte fécondité formulés par Dieu le Père et Dieu le Rédempteur, — tout cela nous donne la facile explication de ce *sens du divin* rapproché de nouveau comme une étincelle des foyers

(1) *La Croix* du 7. 9. 34 a reproduit des extraits de cet article sous le titre : « Les causes du déclin démographique de la race blanche. »

éteints, afin d'être le souffle vivificateur des maisons désertes.

C'est le sens de cette foi, de cette religion, de cette morale, de ce Dieu qui réapparut quand la famille mourait, comme aujourd'hui où la race et l'amour ne sont plus que de l'instinct, c'est ce sens-là qui a fait de la famille un temple, de l'amour sa lampe sacrée et éternelle.

T.

3° Revue de la presse parisienne

L'article de M. Mussolini a été largement commenté dans la presse française (1). Voici d'ailleurs quelques extraits de la presse parisienne :

Une politique de natalité est indispensable.

De Louis Blain, dans *l'Aube* (2. 9. 34), sous le titre « Un problème vital » :

[...] La France donnera-t-elle raison aux prévisions pessimistes du Duce ? Croyons, au contraire, qu'il n'en sera rien. Nous sommes convaincus, quant à nous, qu'en matière de dénatalité les nations sont guérissables, tout au moins dans une large partie de leurs éléments.

L'Italie, l'Allemagne ne donnent-elles pas en ce moment l'exemple du redressement ? Et pourtant, plus qu'en France encore, nos voisins sont en proie aux difficultés économiques.

Mais, pour remonter le courant, et en nous plaçant pour l'instant dans l'ordre matériel seulement, une politique de la natalité est indispensable, chez nous, comme elle a été entreprise dans les pays que nous venons de citer. [...]

Une alliance avec l'Italie est souhaitable.

De M. E. de Guichen, dans *l'Echo de Paris* (7. 9. 34), sous le titre « Un péril mortel » :

[...] Le chef du gouvernement italien n'a pas craint de faire paraître dans un très grand journal anglais un article où il s'exprime sans indulgence sur l'avenir de la France et déclare — ce qui est malheureusement exact — que si, d'ici à dix ans, la fécondité des couples français ne s'accroît pas, le pays sera incapable de défendre ses frontières et que, faute de contribuables, l'Etat français ne pourra plus équilibrer son budget.

Une personnalité étrangère a commenté ainsi devant nous cette publication : Ou bien M. Mussolini a voulu inciter ainsi la France à une alliance avec l'Italie, alliance souhaitable à tous les points de vue et que seules la politique et la diversité des régimes ont arrêtée jusqu'ici, ou bien il s'est senti assez fort pour faire publiquement une leçon à la France.

Que l'alliance avec l'Italie soit souhaitable en présence des provocations incessantes de l'Allemagne et de la menace imminente de l'Anschluss, nul homme sensé ne le contestera. Elle s'impose et peut empêcher une guerre que l'Allemagne souhaite ardemment. [...]

La gravité de la situation actuelle.

De M. Roger de Lafforest, dans *le Jour* (30 8. 34), sous le titre « La France n'aura plus dans cinquante ans que 29 millions d'habitants » :

[...] Il est piquant que ce soit une voix étrangère qui se fasse entendre avec cette autorité pour donner l'alarme à la France. Il existe bien à Paris une « Alliance nationale pour l'accroissement de la population française », reconnue d'utilité publique ; mais les moyens dont elle dispose semblent insuffisants pour faire comprendre au Français, né léger, toute la gravité de la situation actuelle.

Il ne s'agit pourtant sur ce terrain ni d'opinions politiques ni de controverses doctrinales ; il n'y a rien à nier, rien à interpréter, rien à discuter : ce ne sont que des chiffres, mais d'une éloquence qui fait frémir. [...]

La communauté même de la race latine est menacée en notre peuple.

Du *Journal des Débats* (31. 8. 34), sous le titre « Avertissement » :

[...] Ces observations de M. Mussolini méritent une grande attention, d'abord parce que, d'une manière générale, elles répondent à la réalité ; mais surtout parce qu'elles nous font connaître de quelle manière un homme d'Etat étranger envisage l'avenir de la population française. C'est un point de vue qui est trop souvent négligé. Ce n'est pas seulement pour nous-mêmes que nous devons veiller sur la pauvreté de nos familles. L'étranger s'intéresse autant que nous à notre natalité médiocre, à notre population diminuée. Il mesure notre faiblesse. Il prévoit notre décrépitude. Et, comptant sur le temps qui nous use, il s'en remet à demain pour prendre la place que nous avons tenue.

Nous ne disons pas que telle est la pensée secrète de M. Mussolini. Le Duce, au contraire, nous avertit du danger qui est « imminent » et nous engage à trouver un remède. Et c'est la communauté même de la race latine qu'il voit menacée en notre peuple. [...]

Mussolini a ému l'opinion publique en France

De M. A. Vallentin, dans *le Petit Journal* (6. 9. 34), sous le titre « Reverrons-nous la guerre ? Chez nous plus de cercueils que de berceaux ! En Allemagne 75 pour 100 de soldats de plus qu'en France. Et le dépeuplement est une cause de conflits... » :

[...] Cet article du Duce, largement diffusé dans la presse internationale, est d'autant plus intéressant que son thème central est le déclin de la natalité en France et que son avertissement se base sur un « appel à la nation » lancé au mois de juillet par une vingtaine de personnalités éminentes françaises. (Fait curieux à constater entre parenthèses, cet appel largement distribué en France, il y a trois mois, passa à peu près inaperçu ; il fallait que Mussolini se fît le porte-parole des inquiétudes françaises pour émouvoir l'opinion publique en France.) [...]

L'individualisme viager de notre législation sociale et fiscale est la cause du mal.

De M. de La Palisse, dans *le Petit Journal* (9. 9. 34), sous le titre « Aux vérités de La Palisse » :

Les vues exprimées par Mussolini sur les conséquences prochaines de la dénatalité française ont fait le tour de la presse. On peut malheureusement douter qu'elles contribuent à nous guérir d'un mal qui semble bien invétéré chez nous.

(1) Voir notamment : *Croix* (7. 9. 34) : « Les causes du déclin démographique de la race blanche » ; — *Journal* (30. 8. 34) : Clément Vautel, « Mon film » ; — *Matin* (7. 9. 34) : XXX, « Pour que la France, en 1994, ne soit pas réduite à 20 000 000 d'habitants » ; — *Œuvre* (2. 9. 34) : G. de la Fouchardière, « De quoi je me mêle ? » ; — *Ordre* (31. 8. 34) : Mussolini, « Le déclin des races blanches » ; — *Populaire* (5. 9. 34) : Jarjaille, « Dépopulation » ; — *Vie intellectuelle* (25. 9. 34) : Civis : « Natalité ».

Témoigne-t-il d'une véritable sénilité ? L'histoire fournit quelques arguments à cette thèse, que les écrivains allemands ont souvent développée. Mais, pour si utiles que soient les leçons de l'histoire, en ce qu'elles nous offrent une riche collection d'expériences humaines, il faut se garder du fatalisme historique. Les mêmes causes ne laissent pas que de produire les mêmes effets. Mais les causes ne sont pas irréductibles.

Dans trop de ménages français qui veulent « vivre leur vie », l'enfant est regardé comme un gêneur. D'autres, soucieux par-dessus tout de leurs aises et de leur tranquillité, le regardent comme un risque. C'est un fait que la peur du risque accompagne le vieillissement, peur anormale et morbide au temps de la jeunesse. On ressusciterait le désir de l'enfant si l'on arrivait à ranimer dans notre pays, encore si sain, le goût du risque. Il manque de vitamines morales plus que de vitamines chimiques.

Et puis, n'oublions pas que la langue populaire appelle chez nous « une espérance de famille » tout ce qui annonce la venue de l'enfant. Une des causes profondes de notre dénatalité doit être cherchée dans l'individualisme viager de notre législation sociale et fiscale qui ne tient pas assez compte du rôle éminent de la famille dans l'Etat, où elle assure la continuité.

Egoïsme et lâcheté des Français.

De Civis, dans *la Vie intellectuelle* (25. 9. 34), sous le titre : « Natalité » :

M. Mussolini a cru bon d'avertir un certain nombre de nations et très particulièrement la France. Notre déclin, a-t-il dit en substance, est arithmétiquement inscrit dans le nombre annuel des naissances. Si nous ne réagissons, il est inéluctable, puisque la population de la France ira décroissant.

Et sans doute les mœurs politiques de l'Europe contemporaine ne laisseraient pas subsister longtemps, côte à côte, une Allemagne de 80 millions d'habitants, une Italie de 50 millions et une France réduite à 30 millions. Entre ces vases malgré tout communicants, alors que la vie matérielle des peuples est en question, de telles différences de pression s'établiraient que la rupture d'équilibre ne tarderait guère. N'y eût-il qu'un accroissement de l'immigration déjà commencée, que de graves problèmes se poseraient à partir du moment où la proportion de ces envahisseurs pacifiques dépasserait un certain niveau !

D'aucuns ont trouvé excessif ou un peu rude l'avertissement du chef d'Etat italien. Nous ne sommes pas d'accord, car il s'en est tenu à une évidence si claire qu'on ne saurait la discuter, et il n'a pris d'arguments qu'à l'arithmétique, qui est la moins offensante des sciences. Rien ne nous interdit, nous avons même le devoir d'aller au delà de cette simple constatation et de chercher les mobiles et les causes.

[...] Tout au long du XIXe siècle, une lignée de sophistes et d'esprits faux, la plupart célibataires ou sans enfants, ont affirmé que l'excès de peuplement conduisait les nations aux difficultés les plus redoutables ; tous s'inspiraient plus ou moins de Malthus. La crise actuelle éclaire d'une vive lumième l'erreur de ces théories amorales : les capacités humaines de production ont été beaucoup plus vite que les possibilités de consommation, et, lors même que cette dernière serait enfin organisée, il n'est plus douteux que l'industrie humaine suffira amplement à nourrir et à fournir les hommes, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'excitation cupide et désordonnée du système capitaliste.

Ces vieilles nuées écartées, il reste que la France se suicide lentement parce qu'un égoïsme sordide règne en maître sur la plupart de ses foyers, parce que les Français sont devenus lâches à transmettre la vie, se ruinant un à un dans l'espoir de s'enrichir. La cause profonde n'est pas douteuse : ils refusent la vie parce qu'ils vivent sans Dieu, parfois même contre lui. Ce que nous ne saurions constater sans rappeler en même temps l'enseignement desséché et moribond qu'ils acceptent passivement pour leurs enfants et qu'ils reçoivent de leurs maîtres cachés.

Il est de mode chez nous de servir souvent les grands mots d'une littérature qui s'inspire de notre passé et dont la vanité éclate lorsqu'on la confronte aux réalités du présent et qu'on ne laisse pas les petits gains partiels de la foi masquer un recul lent et profond. On nous assurait encore hier que « la flamme française ne meurt jamais », sans remarquer qu'elle se transmet et s'entretient par les berceaux. En fait, on peut dire que par là la flamme s'éteint. La réveiller demanderait plus d'audace, de courage intellectuel et de courage tout court que n'en exige cette littérature à laquelle nous faisons allusion.

L'avertissement du Duce passera. La stupidité — il n'est pas d'autre mot — des gouvernements français n'en sera probablement pas ébranlée. Faut-il rappeler ici qu'Aristide Briand donnait comme une raison centrale à sa politique extérieure la faible natalité farnçaise, sans comprendre — lui non plus que les autres — que si un chef d'Etat ne peut pas tout à beaucoup près, en l'occurrence, il peut beaucoup du moins, ce que M. Mussolini, mais avec l'appui du Souverain Pontife, démontre chaque jour.

ÉPHÉMÉRIDES

Vendredi 31 août 1934.

Danemark. — *Copenhague :* Congrès de l'Entente internat. des partis radicaux et des partis démocratiques similaires (31 août-4 septembre), réunissant une cinquantaine de délégués sous la présidence de M. Ivar Berendsen; débat sur la crise économique, sur le rôle de la jeunesse dans les partis ; affirme la solidarité des partis démocratiques contre les régimes dictatoriaux.

Man-Tchéou-Kouo. — Le vapeur mandchou *Tayan Maru* coule dans l'estuaire du Yalou ; 140 morts.

Paraguay. — *Assomption :* On annonce que le gouvernement s'engage, par une lettre adressée à M. C. Saavedra Lamas, min. des Aff. étr. d'Argentine, à accepter un arbitrage pour mettre un terme à la guerre du Chaco.

Samedi 1er septembre.

France. — D. (min. Marine marchande) relatif à l'applicat. de la loi du 16. 6. 33 sur la sécurité de la navigation maritime et l'hygiène à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance (*J. O.*, 6. 10. 34).

— *Paris :* M. Henri Jaspar, min. des Aff. étr. de Belgique, s'entretient avec MM. G. Doumergue, L. Barthou et L. Lamoureux des relations économiques des deux pays, et particulièrement de la question des contingents (1er-2 septembre).

Allemagne. — *Berlin :* Le gouvernement dénonce, avec effet à partir du 15 septembre, le protocole du 17. 10. 32 relatif aux payements commerciaux italo-allemands.

Etats-Unis. — *Washington :* Démission de M. Lewis Douglas, directeur du budget, partisan de la stabilisation du dollar ; il est remplacé par M. Daniel Bell.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Mort de Frederick Goodenough, né à Calcutta en 1866, études à l'Univ. de Zurich, membre du Conseil de l'Inde, 1917-1930, prés. de la Barclays Bank.

Italie. — *Rome :* Décret stipulant que tous les payements de marchandises importées d'Allemagne devront être faits en marks allemands, quelle que soit la monnaie stipulée dans le contrat ; le décret sera applicable le 3 septembre.

Dimanche 2 septembre.

France. — *Garches :* Plus de 100 000 adhérents du parti communiste manifestent contre le fascisme et la guerre.

Espagne. — *Zumarraga :* La police empêche la réunion des autonomistes basques et catalans.

Suisse. — *Locarno :* 30e Congrès internat. de la paix (2-7 septembre), sous la présid. de M. Louis Cartier ; résolutions saluant par avance l'adhésion de l'U. R. S. S. à l'organisation de Genève, proclamant la nécessité pour l'Europe de voir l'indépendance de l'Autriche assurée par une action conjointe de tous les Etats dans le cadre et dans l'esprit de la S. D. N., demandant que la situation internat. de la Géorgie soit réglée au plus tôt ; résolutions concernant le désarmement, reconnaissant la méthode des pactes régionaux comme avantageuse et adéquate aux nécessités de l'heure ; vœu pour la liberté du vote dans la Sarre ; adoption du « manifeste de Locarno ».

— *Zurich :* Deuxième Congrès de l'Assoc. internat. de l'industrie du gaz (2-5 septembre) ; s'occupe des méthodes propres à développer l'emploi du gaz dans les ménages et dans l'industrie, des questions tarifaires et des directives permettant d'avoir des installations à gaz sûres et économiques.

Tchécoslovaquie. — *Prague :* 8e Congrès internat. de philosophie (2-7 septembre) ; 500 délégués y participent ; traite principalement de la crise de la démocratie, des rapports de la religion et de la philosophie, du problème de la connaissance et de la mission de la philosophie en notre temps ; résolution exprimant la foi des congressistes dans la liberté de pensée et de conscience et dans le droit pour chacun d'exprimer les opinions qu'il juge vraies, sans aucune restriction.

Lundi 3 septembre.

France. — Règlement de la Loterie nationale (min. Fin.) (*J. O.*, 24-25. 9. 34 ; *rectificatif, J. O.*, 28. 9. 34).

— *Chamonix :* Congrès internat. de médecine appliquée à l'éducation physique et aux sports (3-5 septembre) ; fixe les conditions cliniques nécessaires aux licences sportives (cœur et poumons) ; étudie les effets de l'exercice en altitude, le problème des premiers secours et du transport des blessés en montagne, l'alimentation dans les sports de montagne.

— *Nancy :* Congrès internat. des grains, farines et produits du sol ; demande que les licences d'exportation soient accordées aux commerçants dans les mêmes conditions qu'aux coopératives ; proteste contre le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires et réclame l'exonération pour toutes les céréales.

— *Nice :* Arrestation de cinq Italiens habitant Nice et Cannes, accusés d'espionnage.

— *Saint-Quentin :* Mort du prof. Camille-Georges Picavet, né à Auxerre le 20. 7. 81, études aux lycées Rollin et Henri-IV, à l'Ecole normale supérieure, prof. d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des lettres de l'Univ. de Toulouse, membre de la Société d'histoire moderne ; auteur de *Les dernières années de Turenne*, 1914 ; *Documents biographiques sur Turenne*, 1914 ; *Une démocratie historique : la Suisse*, 1919 ; *L'Europe politique de 1919 à 1929*.

Allemagne. — *Berlin :* Ordonnance du Dr Ludwig Muller, évêque de l'Eglise évangélique allemande, incorporant d'une façon plus étroite les Eglises évangéliques de Wurtemberg et de Bavière à l'Eglise du Reich en vertu de la loi promulguée le 9 août.

— *Munich :* 7e Congrès internat. de la route (3-8 septembre), réunissant 2 000 délégués, discute de la construction et de l'entretien des routes, des moyens d'augmenter la sécurité du trafic, du rôle des services routiers à l'égard de la circulation des véhicules, etc ; excursions à travers l'Allemagne ; clôture à Berlin (17-19 septembre).

Canada. — *Montréal :* La délégation française, qui participa aux fêtes franco-canadiennes du 4e centenaire de la découverte du Canada, et dont le chef était M. P.-E. Flandin, min. des Trav. publics, quitte le pays (25 août-3 septembre).

Grande-Bretagne. — *Londres :* Miss Evangeline Booth (âgée de 69 ans, quatrième fille du général William Booth, fondateur de l'Armée du Salut, commandante en chef de l'Armée du Salut aux Etats-Unis) est élue générale de l'Armée du Salut, en remplacement du général Edward John Higgins.

— *Weymouth :* 66e Congrès annuel des Trade-Unions (3-7 septembre), réunissant 570 délégués désignés par 210 Syndicats, sous la présidence de M. Andrew Conley, secrét. de l'Union des tailleurs ; repousse, à l'unanimité moins deux voix, le front unique avec les communistes ; décide de continuer la lutte contre le fascisme ; blâme le gouvernement pour ne pas avoir donné son adhésion à la convention internat. limitant les heures de travail ; repousse le recours à la grève générale comme moyen d'opposition à la guerre ; résolutions prévoyant un plan de socialisation des industries du fer et de l'acier, enregistrant la faillite du capitalisme et réaffermissant la foi des Trade-Unions dans le socialisme et la démocratie, préconisant l'unificat. de la nationalisation de l'industrie charbonnière ; motion s'opposant à la mise en œuvre d'un système légal de stérilisation.

Pologne. — *Gdynia :* Visite officielle d'une escadre soviétique commandée par l'amiral L. B. Galler (3-8 septembre).

Suisse. — *Berne :* Les délégués du Conseil fédéral pour les Affaires extérieures décident de voter contre l'admission des Soviets à la S. D. N. — Dixième Congrès européen des nationalités (3-5 septembre) ; résolutions concernant l'admission de Puissances à la S. D. N., appuyant la revendication formulée par la Fédération mondiale des Ligues en faveur de la S. D. N. et tendant à la création d'une Commission d'études pour la question des nationalités auprès de la S. D. N., touchant la généralisation du statut des minorités.

Tchécoslovaquie. — *Marienbad :* M. Maximovitch Litvinov, commissaire du peuple aux Aff. étr. de l'U. R. S. S., s'entretient avec M. Edouard Benès de la situation politique générale créée par les négociations en vue du pacte oriental et les discussions projetées de la S. D. N.

Mardi 4 septembre.

France. — *Chambre :* La Commission Stavisky se prononce, par 15 voix contre 9, pour la publication du rapport Guillaume sur la mort du conseiller Albert Prince, et décide, par 19 voix contre 9, d'inviter le garde des Sceaux à se charger de cette publication ; elle demande que la publication soit expurgée des indications permettant d'identifier inutilement des tiers.

Allemagne. — *Berlin :* L'Office pour la politique raciste décide qu'en aucun cas les étrangers coupables de crimes ou de délits en Allemagne ne pourront être « stérilisés ».

— *Nuremberg :* Congrès général du parti nationalsocialiste (4-10 septembre) ; parades des S. S. (garde noire), des S. A. (armée brune), journées du service du travail, des chefs politiques du parti, de la jeunesse naziste, de l'armée régulière ; le 5 septembre, proclamation du président A. Hitler au parti : résume l'œuvre accomplie par le parti, déclare que le troisième Reich n'abandonne pas l'espoir que ses appels en faveur de la paix seront entendus, mais réclame de nouveau l'égalité des droits ; le 8 septembre le président Hitler définit le rôle de la femme dans l'Etat nationalsocialiste : le seul point de son programme est l'enfant ; le 10 septembre, discours de clôture du chancelier : débuts héroïques du parti, procès de l'intellectualisme juif, le parti devait rester une minorité incarnant la plus haute valeur du peuple, mais il demeurera aussi longtemps que le troisième Reich ; salut à la merveilleuse et glorieuse armée allemande, solidaire du parti nationalsocialiste.

Autriche. — *Gratz :* Dissolution de la Diète de Styrie à la suite de l'interdiction dont est frappé le parti agrarien.

Brésil. — *Natal :* Atterrissage du trimoteur français *Arc-en-Ciel*, assurant la liaison postale France-Amérique du Sud par Villa-Cisneros et Porto-Praya.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Congrès de l'Alliance coopérative internat ; 500 délégués de 35 pays y assistent.

Japon. — *Tokio :* Réponse du gouvernement à la note soviétique du 22 août concernant les arrestations de certains employés du chemin de fer Nord-Mandchou les 13, 14 et 16 août. — L'Union des employés des transports en commun proclame la grève générale pour le 5 septembre.

Paraguay. — *Assomption :* Le gouvernement repousse le rapport de la Commission spéciale de la S. D. N. relatif au Gran Chaco, ainsi que toutes propositions futures qui seraient formulées sur la base de ses conclusions.

POLOGNE. — *Varsovie* : 9e Conférence de l'Union internat. contre la tuberculose (4-7 septembre), groupant les représentants de 32 pays ; rapports consacrés aux variations biologiques du virus tuberculeux, aux formes médicales et chirurgicales des tuberculoses osseuses et articulaires et à leur traitement, ainsi qu'à l'importante question sociale de l'utilisation des dispensaires pour le traitement des tuberculeux.

SUISSE. — *Berne* : Le Conseil fédéral s'oppose à l'entrée de l'U. R. S. S. dans la S. D. N.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade* : M. Georges Tataresco, prés. du Conseil roumain, confère avec les hommes d'Etat yougoslaves (4-6 septembre).

Mercredi 5 septembre.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — *Dakar* : Amérissage de l'hydravion quadrimoteur français *Croix-du-Sud*, porteur du courrier de l'Amérique du Sud pour l'Europe.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Signat. d'un arrangement additionnel germano-belge à l'accord commercial du 4. 4. 25 et d'un accord de compensation des créances réciproques.

GRANDE-BRETAGNE. — *Kinloch* (comté de Perth) : Mort de Lord Hudson E. Kearly Devonport, né le 1. 9. 56, membre de la Grande Loge et de la Chambre des Communes, 1892-1910, secrét. parlement. au ministère du Commerce, 1905-9, premier prés. du Conseil de direction du port de Londres.

MAN-TCHÉOU-KOUO. — *Kharbine* : Signat. d'un accord russo-mandchou pour réglementer la navigation sur les fleuves frontières.

SARRE. — *Sarrebrück* : M. G. G. Knox, prés. de la Commission du gouvernement de la Sarre, adresse au secrétariat S. D. N. une lettre demandant de soumettre au Conseil les questions relatives aux emprunts sarrois placés en dehors du territoire.

TUNISIE. — *Morknine* : Bagarre entre des gendarmes et des manifestants nationalistes, dont les meneurs venaient d'être frappés d'arrêtés d'interdiction de séjour ; un gendarme et trois émeutiers tués, plusieurs blessés.

Jeudi 6 septembre.

FRANCE. — *Chambre* : M. Henry Chéron, min. de la Justice, refuse de publier le rapport Guillaume sur la mort du conseiller A. Prince.

— *Béthune* : Condamnation à plusieurs mois de prison des sept mineurs polonais responsables des incidents du Forest le 6. 8. 34.

HONGRIE. — *Budapest* : Congrès de l'International Law Association (6-10 septembre), réunissant 200 délégués de 23 nations sous la présid. du Dr Istvan Oszwald ; s'occupe de la création d'un tribunal internat. de droit privé, du problème des patentes, des payements en or, du règlement des faillites, des questions de droit des cartels, de la nationalité de la femme mariée, de l'influence du pacte Briand-Kellogg sur le développement du droit internat.

IRAK. — *Bagdad* : Le roi Ghazi Ier décide de dissoudre le Parlement et de procéder à de nouvelles élections.

POLOGNE. — *Zyrardow* : Arrestat. du comte Henri Potocki, prés. du Conseil de surveillance des tissages de la ville.

SARRE. — *Sarrebrück* : Le prés. de la Commission du plébiscite de la Sarre adresse au secrétariat gén. S. D. N. une protestation contre l'attitude de Mgr Franz Rudolf Bornewasser, év. de Trèves, et de Mgr Ludwig Sebastian, év. de Spire.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade* : Mort du Dr Douchan Soubotitch, né en 1877, ét. de droit en Serbie, Allemagne, France, Belgique et Suisse ; entré dans les services de l'Etat en 1904, prés. du tribunal de Commerce de Belgrade, 1913, juge à la Cour de cassation, 1920, prés. de la Cour de cassation, 1925 et 1928, min. de la Justice, 1927-28, prés. de la Cour suprême pour la protection de l'Etat, membre yougoslave du tribunal arbitral mixte institué par le traité de paix, délégué à la Commission pénale et pénitentiaire de Berne ; auteur de *La Cour de cassation en Yougoslavie*, 1929 ; *Les mesures de sûreté en Yougoslavie*, 1930 ; *La législation nouvelle en Yougoslavie*, 1931 ; *L'organisation des tribunaux pour enfants en Yougoslavie*, 1932.

Vendredi 7 septembre.

FRANCE. — *Orléans* : Mort du général Jules Heush, né à Saint-Denis (Seine) le 4. 4. 75, élève de Saint-Cyr, entra à l'Ecole de guerre en 1913, affecté à l'état-major du 9e C. A. au début de la guerre, chef de bataillon, décembre 1914, au Maroc, 1916-20, y retourna en 1923 pour prendre part aux opérations de pacification, général de division, 28. 4. 29, commandant la 10e D. I., gouverneur militaire d'Orléans, décembre 1931.

ALGÉRIE. — *Carnot* : Un violent tremblement de terre ravage la ville et les environs.

CANADA. — *Sault-Sainte-Marie* : Mort de Mgr David-Joseph Scollard, né à Ennismore, dioc. de Peterborough, le 4. 11. 62, recteur de la mission de North-Bay, élu premier évêque de Sault-Sainte-Marie le 20. 9. 1904.

GRÈCE. — *Athènes* : Echange des instruments de ratificat. du pacte d'entente cordiale turco-grec signé à Ankara le 14. 9. 33.

MEXIQUE. — *Mexico* : Le gouvernement ordonne d'arrêter l'archevêque, Mgr Pascual Diaz, Jésuite, pour avoir célébré un office religieux hors de la cathédrale.

SUISSE. — *Genève* : Ouverture de la 81e session du Conseil S. D. N., qui examinera notamment l'entrée de l'U. R. S. S. dans la S. D. N., la préparation du pacte oriental d'assistance mutuelle, la situation en Europe centrale, le plébiscite de la Sarre, l'appel de la Bolivie relatif au Gran Chaco.

Samedi 8 septembre.

ALLEMAGNE. — *Garmisch* : Mort du financier Oscar Wassermann, né à Bamberg en 1869, membre du Conseil d'admin. de la Deutsche Bank, 1912, membre du Conseil gén. de la Reichsbank, a joué un rôle prépondérant dans la fusion entre la Deutsche Bank et le Disconto-Gesellschaft.

ESPAGNE. — Démission de 98 municipalités de la province de Bilbao, qui en compte 115. — Grève générale de vingt-quatre heures à Madrid, Oviedo, Gijon, en réponse à la concentration fasciste ; collision à Madrid entre la police et les grévistes ; 6 morts, 18 blessés.

ESTONIE. — *Tallinn* : L'état de siège est prorogé jusqu'au 12. 9. 35.

ETATS-UNIS. — *New-Jersey* : Au large de la ville, le paquebot américain *Morro-Castle*, de 11 520 tonnes, qui ramenait des touristes de La Havane à New-York, est la proie des flammes pendant une tempête ; 99 morts, 31 manquants.

ROUMANIE. — *Bucarest* : Congrès des organisations nationales paysannes de l'ancien royaume.

Dimanche 9 septembre.

FRANCE. — *Saintes* : Mort de Jean-Octave Lauraine, né à Burie (Charente-Inférieure) le 3. 10. 64, docteur en droit, anc. bâtonnier, député de la Charente-Inférieure, 1898, puis sénateur depuis le 7. 1. 23, de la gauche démocratique, sous-secrét. d'Etat à la guerre, 1914.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Note verbale adressée par le min. des Aff. étr. du Reich à la Commission du gouvernement de la Sarre en réponse à la communication de M. Knox à la S. D. N. du 17 août sur le travail volontaire allemand.

BELGIQUE. — *Bruxelles* : Le Congrès extraordinaire des mineurs socialistes déclare la grève pour le 17 septembre afin de protester contre la réduction de 5 % de leurs salaires décidée par les organisations patronales ; règlement amiable le 15 septembre.

BULGARIE. — *Sofia* : 4e Congrès internat. des études byzantines (9-15 septembre), réunissant 230 délégués de 18 pays ; les travaux sont répartis en quatre sections : philologique, historique, Byzance, archéologique ; communications sur le premier schisme de Photius, sur le Pape Nicolas V et l'Empire byzantin, sur la prosopographie byzantine, sur l'iconographie sacrée des empereurs byzantins et l'art des iconoclastes, etc.

ESPAGNE. — *Covadonga* : M. José Maria Gil Robles, chef du parti populaire agrarien, déclare que celui-ci ne soutiendra plus le gouvernement Ricardo Samper.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Mort de Roger Fry, né

en 1866, prof. des beaux-arts à l'Univ. de Cambridge depuis 1933, découvrit « l'art nègre », propagandiste de l'art français en Angleterre ; auteur de *Giovanni Bellini ; Sir Joshua Reynold's Discourses*, 1905 ; *Vision and Design*, 1920 ; *Henri Matisse*, 1930 ; *Cézanne*.

ITALIE. — *Padoue* : 18e Semaine sociale des catholiques italiens (9-16 septembre) ; thème central : la moralité dans la profession.

RUSSIE. — *Moscou* : Arrêté du Conseil central des Syndicats de l'U. R. S. S. prévoyant la réorganisation des Syndicats ; 154 Syndicats remplaceront les 47 Syndicats existants et les sièges des Comités centraux des Syndicats industriels seront transférés dans les centres de production.

Lundi 10 septembre.

FRANCE. — *Paris* : Mort d'Adolphe Chérioux, né à Vaugirard le 18. 5. 57, cons. municipal du quartier Saint-Lambert depuis 1895, prés. du cons. général, 1900, et du cons. municipal, 1908-1909. — Mort de Jean Périnard, né à Versailles le 15. 3. 84, avocat, conseiller général, député de Seine-et-Oise, 1919-24, de la gauche républicaine démocratique.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Une note constituant le point de vue du gouvernement du Reich au sujet du projet de pacte oriental d'assistance mutuelle est envoyée à Londres, à Paris, à Rome et à Moscou.

HONGRIE. — *Budapest* : Mort du comte Joseph Karolyi, né à Budapest en 1884, propriétaire de grands domaines, un des confidents du roi Charles IV, qui lui confia la direction du mouvement légitimiste hongrois, maréchal de la cour de l'impératrice Zita, il surveilla l'éducation de l'archiduc Otto, quitta la direction du mouvement légitimiste en juin 1934.

ITALIE. — *Rome* : Création d'un sous-secrétariat de la presse et de la propagande placé sous la dépendance directe du chef du gouvernement et à la tête duquel est appelé le comte Galeazzo Ciano.

— *Venise* : Premier Congrès internat. d'électro-radiologie, réunissant les délégués de 24 pays (10-13 septembre).

SUISSE. — *Genève* : Ouverture de la 15e assemblée de la S. D. N. ; M. Richard Sandler, min. des Aff. étr. de Suède, est élu président.

Mardi 11 septembre.

FRANCE. — *Savignac* (Château de) (Gers) : Mort du contre-amiral comte Charles-F.-M.-Robert de Meynard, né le 29. 11. 68, entré en service en 1885, contre-amiral, 23. 9. 24, de la deuxième section du cadre.

ESPAGNE. — *Saint-Sébastien* : Assassinat de Manuel Casaus, propriétaire du journal républicain *La Prensa*, anc. directeur général de la Sûreté générale.

Mercredi 12 septembre.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Le prés. A. Hitler reçoit pour la première fois le corps diplomatique.

BULGARIE. — *Sofia* : M. Labouret, ambass. de France, remet ses lettres de créance au roi Boris III.

HONGRIE. — *Budapest* : Signat. d'un accord commercial hongrois-yougoslave.

SUISSE. — *Genève* : Signature du traité d'entente et de collaboration entre la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Ohvaly Pocernice* (près de Prague) : Mort de Catherine Brechko-Brechkovskaïa, la « grand'mère de la Révolution russe », née le 26. 1. 44, emprisonnée à Petropavlovsk dès 1874 pour ses menées révolutionnaires, déportée en Sibérie, 1878, à Bargouzine, à la frontière russo-chinoise, 1885, émigra à l'étranger, 1903, rentra en Russie, 1905, emprisonnée à Petropavlovsk, 1907, déportée en Sibérie, 1910, libérée en 1915 et déportée sur les bords de l'Océan glacial, libérée le 2. 3. 17 ; les bolchevistes la considérèrent comme contre-révolutionnaire, elle partit pour l'Amérique, d'où elle revint en Tchécoslovaquie.

Jeudi 13 septembre.

FRANCE. — *Strasbourg* : 11e Congrès de la Semaine du Combattant (13-15 septembre) réunissant plus de 500 délégués ; adresse à tous les anc. combattants un suprême appel pour qu'ils continuent, dans une Confédération nationale transformée, ayant des buts nettement définis et partant d'une base départementale solide, une collaboration fraternelle en vue d'assurer dans tous les domaines le triomphe de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ; demande pour la famille le droit de collaborer à l'organisation politique et sociale du pays, pour la profession le droit de s'organiser et de faire entendre sa voix dans l'organisation économique du pays ; préconise la constitution d'un Conseil national des associations qui sera consulté sur toutes les lois particulières aux associations ou qui concernent celles-ci ; s'oppose à toute dévaluation ou inflation ; demande la réorganisation de la Confédération nationale.

ESPAGNE. — *Madrid* : Fusion des partis radical-démocrate et radical-socialiste sous le nom d'Union républicaine. — Le Comité central du parti communiste décide d'entrer dans l'Alliance ouvrière.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Mort de Sir Ernest Wild, « recorder » de Londres, né le 1. 1. 69, études à Jesus-College de Cambridge, membre du barreau de Middle Temple, 1893, membre du Parlement, 1907-10, greffier et juge de renom, occupa la fonction de Senior Grand Deacon dans la Grande Loge d'Angleterre en 1928 ; auteur de *Lectures on Spencer's Faerie Queene ; Lamp of Destiny*.

PÉROU. — *Lima* : Mort du Dr Solon Polo, min. des Aff. étr. depuis le 29. 6. 33 ; deuil national de sept jours.

SIAM. — *Bangkok* : Démission du Cabinet.

SUISSE. — *Genève* : A l'Assemblée S. D. N., M. Joseph Beck, représentant de la Pologne, dénonce les conventions en vigueur pour la protection des minorités.

Vendredi 14 septembre.

FRANCE. — *Paris* : 3e Congrès de la Jeunesse ouvrière chrétienne (J. O. C.) de France (14-16 septembre), réunissant plus de 3 000 délégués ; recherche le moyen de remettre le milieu ouvrier dans une atmosphère de vie chrétienne en imprégnant de christianisme la famille et l'usine, de telle sorte que la vie religieuse du travailleur puisse se concilier avec son existence de tous les jours ; l'action jociste dans les quartiers.

— *Rambouillet* : M. Einar Henninngs, ambass. de Suède, présente ses lettres de créance au président A. Lebrun.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Ordonnance du Dr Ludwig Muller, évêque du Reich, imposant à tous les fonctionnaires de l'Eglise évanglique le serment que les fonctionnaires doivent prêter au président du Reich.

BELGIQUE. — *Bruxelles* : M. Pierre Ryckmans est nommé gouverneur général du Congo belge.

Samedi 15 septembre.

FRANCE. — *Paris* : Assemblée générale extraordinaire des présidents de groupe de l'Union nationale des combattants ; considère comme insuffisantes les modifications de détail apportées aux statuts de la Confédération nationale ; exige une réforme profonde des statuts et règlements confédéraux dans le sens de ceux d'un Comité d'entente ; estime que l'U. N. C. ne peut collaborer dans le domaine de l'action civique qu'avec des associations ayant comme elle la constante préoccupation de défendre le patrimoine moral et matériel de la France ; demande que dans les déclarations d'effectifs des associations soient seuls décomptés les membres titulaires de la carte du combattant, les veuves, les ascendants et les orphelins ; donne le mandat au bureau de l'U. N. C. et à ses délégués à la Confédération nationale de faire aboutir ces réformes essentielles, condition absolue de l'adhésion de l'U. N. C. à un organisme confédéral ; adresse au président Doumergue demandant la restauration de l'autorité de l'Etat, l'assainissement du pays.

ALLEMAGNE. — *Stuttgart* : Le Dr T. Wurm, prés. de l'Eglise évangélique de Wurtemberg, est destitué pour avoir refusé d'accepter l'incorporation de son Eglise à celle du Reich.

AUSTRALIE. — Elections générales ; échec du Labour Party et consolidation du ministère national-conservateur de M. J.-A. Lyons.

CUBA. — Démission de M. Félix Granados, min. de la Guerre.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.